



Société Anonyme au capital de 200 000 000 de dinars divisé en 2 000 000 actions de nominal 100 dinars
entièrement libérées

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 TUNIS-

I.U. : N° 0012357S

Tél. : 71 204 000 Fax : 71 343 106

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE « BTK 2024 »

ENREGISTRE PAR LE CMF LE 30/08/2024 SOUS LE N°24-006

La BTK est notée B (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et B (tun) à court terme
par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 7 octobre 2024

La présente actualisation a été enregistrée par le Conseil du Marché Financier
le 02 DEC. 2024 sous le N° 24/006/A001 en application
de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Elle
complète le document de référence enregistré le 30/08/2024 sous le n°24-
006. Cette actualisation du document de référence a été établie par
l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement
effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information
donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des
éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information :

Monsieur Bilel JARRAYA

Directeur de la Direction Centrale Financière à la Banque Tuniso-Koweïtienne «BTK»

Tel. : 71 204 000 / Fax : 71 343 106 / Email : Bilel.JARRAYA@btknet.com

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence :



BTK Conseil – Intermédiaire en Bourse

Immeuble BTK - 10 Bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Tél. : 71 204 056 - Fax : 71 255 047 - E-mail : BTK.CONSEIL@btknet.com

Le document de référence « BTK 2024 » enregistré par le CMF en date du 30/08/2024 sous
le n°24-006 ainsi que la présente actualisation sont mis à la disposition du public sans
frais auprès de la BTK sise au 10 bis, Avenue Mohamed V – 1001 Tunis ; de la BTK Conseil
intermédiaire en bourse - Immeuble BTK - 10 Bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis et sur le
site internet du CMF : www.cmf.tn

Décembre 2024



SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA BTK	4
CHAPITRE 1- RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	6
1.1 - RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	6
1.2 - ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	6
1.3 - RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	6
1.4 - ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	9
1.5 - ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	9
1.6 - RESPONSABLE DE L'INFORMATION	10
CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BTK ET SON CAPITAL	11
2.1 - NOTATION DE LA SOCIETE	11
CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE	13
3.1 - ORGANISATION DE LA BANQUE	13
3.1.1- Structure générale de l'organigramme de la BTK	14
3.2 - ACTIVITES DE LA BANQUE AU 30/06/2024	15
3.2.1 - Ressources de la Banque	15
3.2.1.1 - Les Dépôts de la Clientèle	15
3.2.1.2 - Emprunts et ressources spéciales	15
3.2.1.3 - Fonds Propres	16
3.2.2 - Les emplois	17
3.2.2.1 - Les crédits de la clientèle	17
3.2.2.2 - Portefeuille titres au 30/06/2024	19
3.2.2.3 - Les Immobilisations Nettes	19
3.2.3 - Les résultats d'exploitation	20
3.2.3.1 - Les Produits Nets Bancaires	20
3.2.3.2 - La Marge d'Intérêt	20
3.2.3.3 - Les Commissions Nettes	21
3.2.3.4 - Autres Revenus	21
3.2.3.5 - Les Frais Généraux	21
3.2.3.6 - Dotation aux provisions sur créances et passifs	22
3.2.3.7 - Le Résultat Net	22
3.2.3.8 - Les indicateurs d'activité trimestriels au 30/09/2024	23
3.3 - FACTEURS DE RISQUES ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA BANQUE	24
3.3.1 - Le ratio de solvabilité	24
3.3.2 - Risque opérationnel	24
3.3.3 - Risque de taux d'intérêt	24
3.3.4 - Risque de change	25
3.3.5 - Risque de règlement-livraison	25
3.3.6 - Risques liés à la continuité d'exploitation et au non-respect des ratios prudentiels	26
3.3.7 - Risque lié à une insuffisance de provision	26
3.3.8 - Risque lié au contrôle interne de la banque	26
3.4 - DEPENDANCE DE L'EMETTEUR	26
CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS	29
4.1 - PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 30 JUIN 2024	29
4.1.1 - Patrimoine Immobilier	29
4.1.2 - Portefeuille Titres de Participation de la BTK au 30/06/2024	30
4.2 - PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2024	31

4.3 -	RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2024	32
4.3.1 -	Bilans Arrêtés au 30 juin 2024	34
4.3.2 -	Etats des Engagements Hors Bilans arrêtés au 30 juin 2024	35
4.3.3 -	Etats de Résultats arrêtés au 30 juin 2024	36
4.3.4 -	Etats de flux de trésorerie arrêtés au 30 juin 2024	37
4.3.5 -	Notes aux Etats Financiers Intermédiaires Arrêtés au 30 juin 2024	38
4.3.6 -	Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2024	60
4.3.7 -	Notes explicatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2024	63
4.4 -	TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES	68
4.5 -	ÉVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION	69
4.6 -	ÉVOLUTION DU RESULTAT NET	69
4.7 -	ÉVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	69
4.8 -	EMPRUNTS OBLIGATAIRES GARANTIS PAR LA BTK AU 30/06/2024	70
4.9 -	ENCOURS DES CREDITS DE LA BTK	70
4.10 -	LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS	71
<hr/>		
CHAPITRE 5- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES		73
<hr/>		
5.1.1 -	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque	73
<hr/>		
CHAPITRE 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR		74
<hr/>		
6.1 -	ÉVOLUTION RÉCENTE	74
6.2 -	ANALYSE DES PERFORMANCES RÉALISÉES AU 30 SEPTEMBRE 2024 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS RELATIVES À L'EXERCICE 2024	74
6.3 -	PERSPECTIVES D'AVENIR	75
6.3.1 -	Les hypothèses de prévision retenues	75

PRESENTATION RESUMEE DE LA BTK

La présente actualisation constitue une mise à jour du document de référence de la Banque Tuniso-Koweïtienne « BTK 2024 » enregistré par le CMF le 30/08/2024 sous le n°24-006 a été établie en application des dispositions de l'article 12 du Règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne.

L'objet de cette actualisation est de porter les changements nécessaires au document de référence « BTK 2024 » suite à l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30/06/2024.

➤ Description de l'activité et situation financière au 30 juin 2024

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 30/06/2024 à 1 360 208 mDT contre 1.162.039 mDT au 30/06/2023, enregistrant ainsi une augmentation de 198 169 mDT, soit +17,1%.

Les dépôts à vue ont atteint 390 007 mDT au 30/06/2024 contre 361 716 mDT au 30/06/2023, soit une augmentation de 7,8%. Les dépôts à terme ont connu une progression de 33,1%, passant de 486 966 mDT au 30/06/2023 à 648 036 mDT au 30/06/2024.

Les dépôts en comptes d'épargne sont passés de 268.795 mDT au 30/06/2023 à 287 962 mDT au 30/06/2024, enregistrant ainsi une évolution de +7,8%.

Le volume des crédits brut de la clientèle au 30/06/2024 a atteint la somme de 1 496 915 mDT contre 1 608 491 mDT au 30/06/2023, soit une régression de 6,9%.

Les fonds propres de la Banque s'élèvent, au 30/06/2024, à 187 472 mDT contre 178 328 mDT à fin juin 2023, soit une hausse de 5,1%.

Au 30/06/2024, la BTK a réalisé un Produit Net Bancaire de 42 805 mDT contre 42 662 mDT durant la même période de l'année précédente, soit une légère hausse de 0,3%.

La BTK a clôturé le 1^{er} semestre 2024 avec un résultat déficitaire de 3 521 mDT contre un résultat déficitaire de 4 595 mDT à fin juin 2023 contre un résultat bénéficiaire de 8 048 mDT au titre de l'année 2023.

➤ Indicateurs d'activité au 30 septembre 2024

Au 30/09/2024, le total des capitaux propres a enregistré une hausse de 9,2% pour passer de 175 894 mDT au 30/09/2023 à 191 989 mDT à la fin du 3^{ème} trimestre 2024.

La BTK a réalisé au 30/09/2024 un encours de dépôts clientèle de 1 448 039 mDT, enregistrant ainsi une hausse de 15,9%.

Les produits d'exploitation bancaires, au 30/09/2024, ont enregistrés une hausse de 6,1% pour atteindre la somme 143 627 mDT. De leur côté les charges d'exploitation bancaires ont subi une augmentation de 7,0% pour passer de 70.146 mDT au 30/09/2023 à 75.063 mDT au 30/09/2024.

Au 30/09/2024, les produits nets bancaires de la BTK ont atteint la somme de 68 564 mDT.

➤ **Notation de la Banque**

En date du 7 octobre 2024, l'agence de notation Fitch Ratings a attribuée à la BTK sur son échelle de notation nationale :

- Note nationale à long terme : B (tun)
- Perspective de la note nationale à long terme : Stable
- Note nationale à court terme : B(tun)

Ci-après le lien de ladite notation :

[Banque Tuniso-Koweïtienne SA Credit Ratings :: Fitch Ratings](#)

CHAPITRE 1- RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 - Responsable de l'actualisation du document de référence

Monsieur Lassaad BEN ROMDHANE
Directeur Général de la BTK

1.2 - Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence

« A notre connaissance, les données de la présente actualisation du document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Le Directeur Général de la Banque
Monsieur Lassaad BEN ROMDHANE



1.3 - Responsables du contrôle des comptes

États financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024 de la BTK :

- Société Mourad Guellaty & Associés, Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mourad GUELLATY.
45, Avenue de la République - La Marsa - 2070 - Tunisie
- Société DELTA CONSULT, Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Wael KETATA.
Immeuble International City Center III - Centre Urbain Nord - 1082 - Tunis.

Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par la Société Mourad Guellaty & Associés, Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mourad GUELLATY et la société DELTA CONSULT, Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts

Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Wael KETATA, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires de de la Banque Tuniso-Koweïtienne « BTK », comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2024, le compte de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 1 768 124 KDT et un résultat déficitaire de la période s'élevant à (3 521) KDT.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, par conséquent, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de conclusion avec réserves

Nous n'avons pas été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour justifier le solde comptable de certains comptes figurant dans les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs ». Ces comptes présentent des suspens non apurés se rapportant principalement aux comptes monétiques et comptes de positions de change.

La banque a engagé des travaux de justification et d'apurement des opérations restées en suspens. Cette action étant en cours, et face à cette limitation, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements de ces soldes auraient été nécessaires.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des questions décrites au paragraphe « Fondement de conclusion avec réserves » nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Tuniso Koweïtienne au 30 juin 2024 ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se

terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers « Continuité d'exploitation » qui décrit la situation financière difficile dans laquelle se trouve la banque et qui indique que les capitaux propres, compte non tenu de l'écart de réévaluation des immobilisations s'élèvent au 30 juin 2024 à 87 060 KDT soit 43,5% de son capital social.

Comme indiqué au niveau de la note susvisée et compte tenu du retard pris pour la concrétisation du plan de redressement initialement validé par le Conseil d'Administration, la banque pourrait être considérée dans une situation compromise qui nécessiterait la mise en place d'un dispositif de résolution, au sens de l'article 110 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, étant donné que son ratio de solvabilité déterminé au 30 juin 2024 se trouve en-deçà de 50% du ratio de fonds propres de base réglementaire fixé par la Banque Centrale de Tunisie.

Cette situation, conjuguée aux autres faits exposés dans la note aux états financiers « Continuité d'exploitation », indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question. »

Observation

La note aux états financiers « 4-Contrôle social en cours », décrit le fait que la BTK a fait l'objet d'une vérification sociale au titre de la période allant du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2020. Une notification préliminaire a été adressée à la banque le 10 décembre 2021 portant sur un redressement de 3 003 KDT. La banque a constaté une provision pour un montant de 800 KDT. Le risque final pouvant le cas échéant être associé à cette situation, dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.


Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. »

1.4 - Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans la présente actualisation du document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

Les Commissaires aux Comptes

Société Mourad Guellaty & Associés
Monsieur Mourad GUELLATY



Société Mourad GUELLATY & Associés
45, Av. de la République 2070 La Marsa - Tunisie
Tél: +216 71 740 131 // +216 29 507 030
Fax : +216 71 740 197
E-mail: contact@cabinetguellaty.com

Société Delta Consult
Monsieur Wael KETATA



DELTA CONSULT
Société d'Expertise Comptable
Inscrite au Tableau de l'OECT
MF: 1023337N/A/M/000
Tél: 36 36 49 22 - Fax: 36 36 49 23

1.5 - Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'actualisation du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité de l'actualisation du document de référence ».

BTK Conseil – Intermédiaire en Bourse
Le Directeur Général
Monsieur Zaher JBELI



1.6 - Responsable de l'information

Monsieur Bilel JARRAYA

Directeur de la Direction Centrale Financière à la Banque Tuniso-Koweitienne - BTK
10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Tel. : 71 204 000

Fax : 71 343 106

Email : Bilel.JARRAYA@btknet.com



CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BTK ET SON CAPITAL

2.1 - Notation de la Société

En date du 7 octobre 2024, l'agence de notation Fitch Ratings a attribuée à la BTK sur son échelle de notation nationale :

- Note nationale à long terme : B (tun)
- Perspective de la note nationale à long terme : Stable
- Note nationale à court terme : B(tun)

B+, B, B- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance des conditions économiques et financières favorables. Les signes « + » et « - » marquent des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Ci-après le lien de ladite notation :

[Banque Tuniso-Koweïtienne SA Credit Ratings :: Fitch Ratings](#)

ECHELLE DE NOTATION

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

Aucune autre information nouvelle relative au présent chapitre n'est intervenue depuis la date d'enregistrement du document de référence « BTK 2024 ».

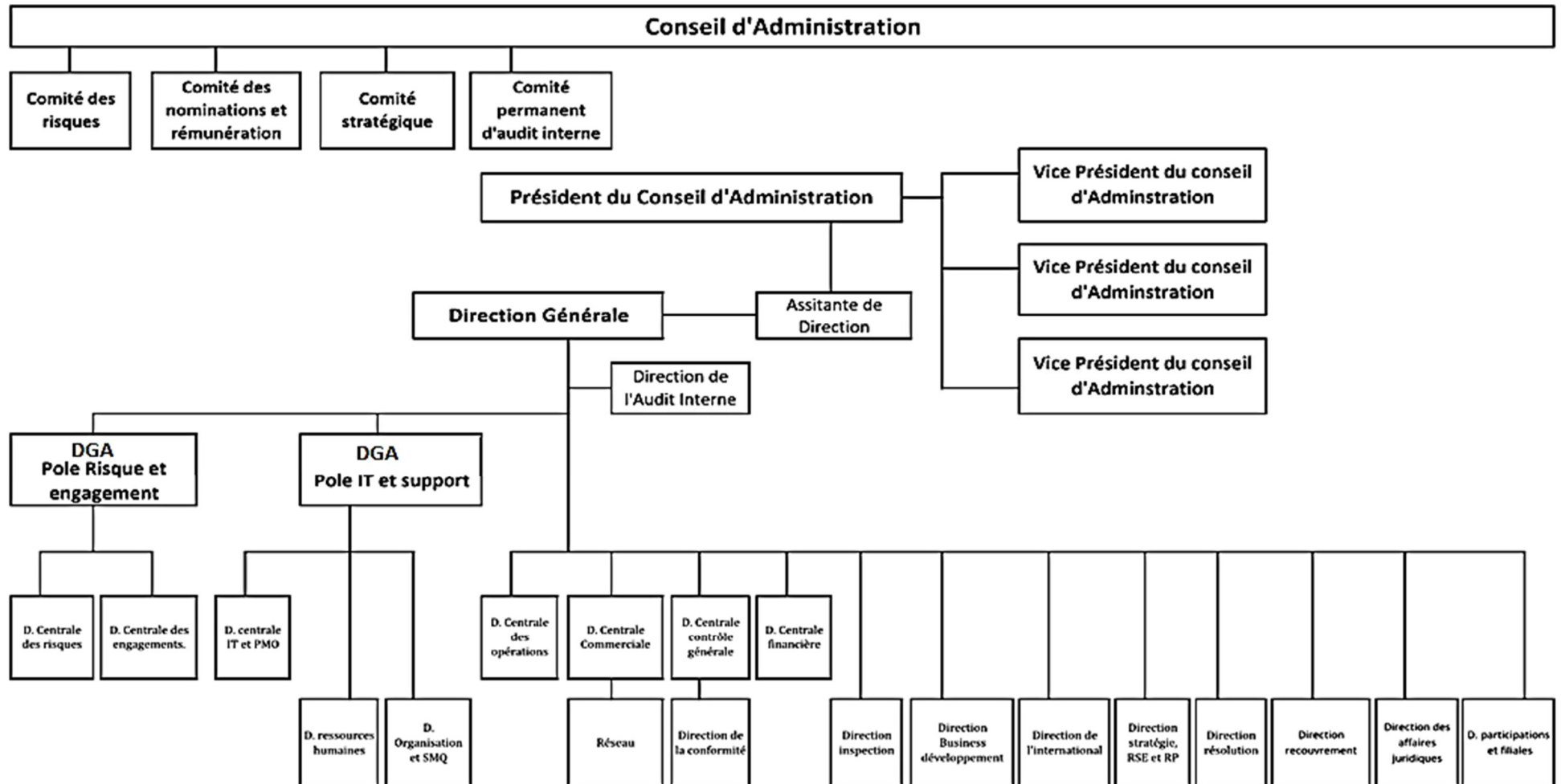
CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3.1 - Organisation de la Banque

Le Conseil d'Administration de la BTK tenu le 25/09/2024 a décidé les nominations suivantes :

- Monsieur Mehdi BEN RAYANA dans la fonction de Directeur Général Adjoint chargé des Risques et Engagements.
- Monsieur Zied FATNASSI dans la fonction de Directeur Général Adjoint chargé des activités IT et supports.

3.1.1- Structure générale de l'organigramme de la BTK



3.2 - Activités de la Banque au 30/06/2024

3.2.1 - Ressources de la Banque

3.2.1.1 - Les Dépôts de la Clientèle

En mDT	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
Dépôts à vue	390 007	361 716	301 315	28 291	7,8%
<i>Dont : Comptes indisponibles</i>	<i>1 525</i>	<i>4 943</i>	<i>2 127</i>	<i>(3 418)</i>	<i>-69,1%</i>
Epargne	287 962	268 795	272 505	19 167	7,1%
Dépôts à terme	648 036	486 966	690 736	161 070	33,1%
Autres dépôts	34 203	44 562	30 649	(10 359)	-23,2%
Total brut	1 360 208	1 162 039	1 295 205	198 169	17,1%

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 30/06/2024 à 1 360 208 mDT contre 1 162 039 mDT au 30/06/2023, enregistrant ainsi une augmentation de 198 169 mDT, soit +17,1%.

Les dépôts à vue ont atteint 390 007 mDT au 30/06/2024 contre 361 716 mDT au 30/06/2023, soit une augmentation de 7,8%. Les dépôts à terme ont connu une progression de 33,1%, passant de 486 966 mDT au 30/06/2023 à 648 036 mDT au 30/06/2024.

Les dépôts en comptes d'épargne sont passés de 268 795 mDT au 30/06/2023 à 287 962 mDT au 30/06/2024, enregistrant ainsi une évolution de +7,1%.

3.2.1.2 - Emprunts et ressources spéciales

L'encours des emprunts et ressources spéciales a baissé de 5,4% pour s'établir à 152 962 mDT à fin juin 2024 contre 161 699 mDT au 30/06/2023.

Le tableau suivant retrace l'évolution de la structure de l'encours des emprunts :

En mDT	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
Emprunts Obligataires	3 486	8 597	8 597	(5 111)	-59,5%
Ligne FADES	5 178	7 768	6 472	(2 590)	-33,3%
Ligne PME ITALIENNE	1 819	2 787	2 117	(968)	-34,7%
Ligne restructuration PME	1 838	2 222	1 952	(384)	-17,3%
EMPRUNT/ LIGNE DE CDT PARTICIP	88	88	88	0	0,0%
EMPRUNT Actionnaire de référence (*)	137 599	137 599	137 599	0	0,0%
Ressources spéciales	146 522	150 464	148 228	(3 942)	-2,6%
Intérêts & commissions rattachés aux emprunts locaux & ressources spéciales	2 954	2 638	3 288	316	12,0%
Total emprunts et ressources spéciales	152 962	161 699	160 113	(8 737)	-5,4%

(*) Par acte de notification afférent à un acte de cession de créances en date du 27 août 2021, toutes les lignes extérieures en devises dues à la BTK ont été cédées à l'actionnaire de référence et que la BTK doit cesser le paiement envers les anciens bailleurs de fonds.

Le transfert de propriété de la totalité des actions que détient BPCE dans le capital de la BTK au profit de l'actionnaire de référence en application du contrat de cession (le transfert de propriété), les contrats de couverture de taux seront résiliés sans soulte ni indemnité de résiliation à la charge ni de la BTK ni de BPCE avec effet à la date de « transfert de propriété ».

3.2.1.3 - Fonds Propres

Les fonds propres de la Banque s'élevaient, au 30/06/2024, à 187 472 mDT contre 178 328 mDT à fin juin 2023, soit une hausse de 5,1%.

Au cours des trois dernières années, les fonds propres de la Banque, avant affectation du résultat, ont évolué de la manière suivante :

En mDT	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
Capital	200 000	200 000	200 000	0	0,0%
Réserves	61 769	61 769	61 769	0	0,0%
Fonds social	127	105	117	22	21,0%
Ecart de Réévaluation ^(*)	100 412	105 360	102 886	(4 948)	-4,7%
Résultats reportés	(171 315)	(184 311)	(181 837)	12 996	-7,1%
Résultat net de l'exercice	(3 521)	(4 595)	8 048	1 074	23,4%
Total	187 472	178 328	190 983	9 144	5,1%

(*) : En application de la nouvelle norme comptable « NCT 05 Immobilisations corporelles » telle qu'adoptée par le Ministère des finances le 24 mars 2022, la banque a opté pour le modèle de réévaluation de certains de ses éléments d'actifs corporels à leurs justes valeurs, déterminées sur la base de rapports d'expertises. Cette nouvelle méthode a dégagé une plus-value de réévaluation pour un montant de 112 782 mDT comptabilisée dans un compte spécial de réévaluation parmi les capitaux propres.

3.2.2 - Les emplois

3.2.2.1 - Les crédits de la clientèle

Le volume des crédits brut de la clientèle au 30/06/2024 a atteint la somme de 1 496 915 mDT contre 1 608 491 mDT au 30/06/2023, soit une régression de 6,9%.

Le total net des créances sur la clientèle présente, au 30/06/2024, un solde net de 1 235 224 mDT contre un solde net de 1 304 103 mDT au 30/06/2023, soit en baisse de 68 879 mDT se détaillant comme suit :

(En mDT)	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023
Crédits à la clientèle non échus	1 097 045	1 149 843	1 168 479	-4,6%
Créances impayées	230 480	284 215	232 142	-18,9%
- Principal impayé	162 211	202 280	161 978	-19,8%
- Intérêts impayés	24 198	27 620	22 913	-12,4%
- Intérêts de retard & autres impayés	27 700	27 688	26 360	0,0%
- Autres créances contentieuses	16 371	26 627	20 891	-38,5%
Intérêts & com. courus & non échus	8 823	3 487	8 939	153,0%
Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	153 349	158 796	134 429	-3,4%
Total brut des créances hors avances sur placements et produits perçus d'avance	1 489 697	1 596 341	1 543 989	-6,7%
Avances sur placements	10 835	16 642	11 562	-34,9%
Produits d'intérêts perçus d'avance	(3 617)	(4 492)	(5 092)	-19,5%
Total brut des créances sur la clientèle	1 496 915	1 608 491	1 550 459	-6,9%
A déduire couverture	(261 691)	(304 388)	(271 224)	-14,0%
- Provisions individuelles*	(129 088)	(172 463)	(140 817)	-25,2%
- Provisions collectives	(35 601)	(28 885)	(35 601)	23,3%
- Agios réservés	(97 002)	(103 040)	(94 806)	-5,9%
Total net des créances sur la clientèle	1 235 224	1 304 103	1 279 235	-5,3%

(*) Y compris provisions sur groupe Mhiri pour un total de 1 938 mDT.

La ventilation des engagements de la clientèle par classe de risque se présente comme suit :

(En mDT)	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023
Actifs courants (créances classées CL0 & CL1)	1 310 048	1 381 813	1 392 874*
Classe 0	1 093 976	1 268 937	1 227 824
Classe 1	216 072	112 876	165 050
Actifs non performants (créances classées CL2, CL3 et CL4) (a)	360 555	394 062	340 535
Classe 2	28 971	21 311	16 963
Classe 3	40 855	28 079	24 900
Classe 4	290 729	344 672	298 672
Total Brut (b)	1 670 603	1 775 875	1 733 407
Total couverture constituée(c)	224 152	273 565	233 685
Couverture affectée aux créances courantes	2 299	1 250	2 200
- Provisions individuelles	1 250	1 250	1 250
- Agios réservés	1 049	0	950
Couverture affectée aux créances classées (d)	221 854	272 314	231 485
- Provisions individuelles**	78 290	100 675	80 028
- Provisions additionnelles**	47 610	68 599	57 601
- Agios réservés	95 954	103 040	93 856
Provisions Collective	35 601	28 885	35 601
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(b)	13,42%	15,40%	13,48%
Taux des créances classées (a)/(b)	21,58%	22,19%	19,65%
Taux de couverture des créances classées (d)/[(a1)+(a2)]	61,53%	69,10%	67,98%
Taux de couverture des CDL hors AGR	35,26%	43,27%	40,78%

(*) Le montant des créances à la clientèle de la classe CL0 et CL1 tel qu'il figure au niveau du rapport des commissaires aux comptes 2023 destiné à la BCT s'élève à 1.392.874 mDT alors qu'il figure au niveau de la note 3 : AC3- CREANCES SUR LA CLIENTELE des états financiers individuels au 31/12/2023 (pages 110 et 111 du présent document de référence) pour un montant de 1.641.678 mDT, soit un écart de 248.804 mDT.

L'écart observé est essentiellement expliqué comme suit :

- La non prise en compte au niveau du tableau des engagements des crédits consolidés au personnel de la banque ;
- La non prise en compte des créances sur les établissements de Leasing et sur l'Etat.

(**) Le montant des provisions individuelles et additionnelles tel qu'il figure au niveau du rapport des commissaires aux comptes destiné à la BCT est calculé hors provisions constatées sur le groupe MHIRI pour la somme de 1 938 mDT.

3.2.2.2 - Portefeuille titres au 30/06/2024

Portefeuille Titres Commercial

Le portefeuille titres commercial a atteint au 30/06/2024 la somme de 109 749 mDT contre 94 807 mDT au 30/06/2023, enregistrant ainsi une hausse de 15,8%.

Libellé	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
Emprunt national	104 000	90 000	100 000	14 000	15,6%
Créances rattachées	5 353	4 436	4 019	917	20,7%
Actions cotées	396	371	383	25	6,7%
Total	109 749	94 807	104 402	14 942	15,8%

Titres d'investissement

La valeur nette du portefeuille d'investissement s'élève au 30/06/2024 à 51 247 mDT contre 50 631 mDT au 30/06/2023 soit une augmentation de 1,2%.

Intitulé (en MD)	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
Portefeuille Titres d'investissement brut à la fin de l'année n-1	49 529	47 729	47 729	1 800	3,8%
(+) Participations et obligations	0	0	2 300	0	-
(-) Cessions de participations	26	500	500	(474)	-
Total brut des participations libérées	49 503	47 229	49 529	2 274	4,8%
A déduire	3 589	4 237	3 839	(648)	-15,3%
(-) Provisions constituées	3 072	3 720	3 322	(648)	-17,4%
(-) Produits différés constitués	517	517	517	0	0,0%
Valeurs nettes des participations à fin de la période (A)	45 914	42 992	45 690	2 922	6,8%
Bons de trésor	5 091	7 365	7 412	(2 274)	-30,9%
(+) Intérêts rattachés	242	274	151	(32)	-11,7%
Valeur nette des Bons de Trésor à fin de la période (B)	5 333	7 639	7 563	(2 306)	-30,2%
Valeur nette des titres d'investissement à fin de la période (A) + (B)	51 247	50 631	53 253	616	1,2%

3.2.2.3 - Les Immobilisations Nettes

Le solde net des valeurs immobilisées au 30/06/2024 s'élève à 136 409 mDT, contre 138 105 mDT au 30/06/2023, soit une baisse de 1 696 mDT.

en mDT	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
Immobilisations nettes	136 409	138 105	138 829	(1 696)	-1,2%

3.2.3 - Les résultats d'exploitation

3.2.3.1 - Les Produits Nets Bancaires

en mDT	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
PRODUIT NET BANCAIRE	42 805	42 662	92 403	143	0,3%

Au 30/06/2024, la BTK a réalisé un Produit Net Bancaire de 42 805 mDT contre 42 662 mDT durant la même période de l'année précédente, soit une légère hausse de 0,3%.

3.2.3.2 - La Marge d'Intérêt

La marge d'intérêt a subi une baisse de 5,4% pour passer de 20 186 mDT au 30/06/2023 à 19 100 mDT au 30/06/2024.

(En mDT)	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
Produit en intérêts	68 185	64 706	143 648	3 479	5,4%
Charges en intérêt	49 085	44 520	94 681	4 565	10,3%
Marge d'intérêt	19 100	20 186	48 967	(1 086)	-5,4%

Les intérêts et revenus assimilés s'affichent à 68 185 mDT au 30/06/2024, en hausse de 5,4% par rapport aux chiffres réalisés au 30/06/2023 :

- Les intérêts sur crédits à moyen et long terme ont augmenté de 3,8% passant de 35 997 mDT à fin juin 2023 à 37 372 mDT au 30/06/2024 ;
- Les intérêts sur les crédits à court terme ont augmenté de 5,0% passant ainsi de 18 628 mDT au 30/06/2023 à 19 564 mDT au 30/06/2024 ;
- Les intérêts sur les comptes débiteurs ont augmenté de 11,8% sur la période allant du 30/06/2023 au 30/06/2024 pour passer de 7 857 mDT à 8 786 mDT à fin juin 2024.

Les charges financières s'affichent à 49 085 mDT au 30/06/2024, en hausse de 10,3% sur un an :

- Les intérêts sur dépôts clientèle (tous types) ont augmenté de 13,0% sur un an passant ainsi de 40 126 mDT à fin juin 2023 à 45 333 mDT au 30/06/2024 ;
- Les intérêts des emprunts extérieurs ont augmenté de 32,9% passant de 346 mDT au 30/06/2024 à 460 mDT au 30/06/2024 ;
- De leur côté, les intérêts des emprunts sur le marché monétaire ont enregistré une baisse de 18,2% passant de 3 096 mDT au 30/06/2023 à 2 533 mDT à fin juin 2024.

3.2.3.3 - Les Commissions Nettes

Les commissions nettes s'affichent à 15 315 mDT au 30/06/2024, en amélioration de 1,9% sur un an.

(En mDT)	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
Commissions perçues	16 248	15 854	31 463	394	2,5%
Commissions encourues	933	818	1 994	115	14,1%
Commissions Nettes	15 315	15 036	29 469	279	1,9%

3.2.3.4 - Autres Revenus

Au 30/06/2024, les autres revenus ont enregistré une hausse de 12,8% en passant de 7 440 mDT à fin juin 2023 à 8 390 mDT à fin juin 2024.

(En mDT)	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
Gain sur portefeuille titres commercial	6 941	6 173	11 936	768	12,4%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	1 449	1 267	2 031	182	14,4%
Total	8 390	7 440	13 967	950	12,8%

Au cours du premier semestre 2024, les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont enregistré une hausse de 768 mDT par rapport à la même période de 2023, soit une hausse de 12,4%.

Les revenus du portefeuille titres d'investissement totalisent à fin Juin 2024 un montant de 1 449 mDT contre 1 267 mDT pour la même période en 2023, soit une augmentation de 14,4%.

3.2.3.5 - Les Frais Généraux

Les frais généraux ont atteint une enveloppe de de 35 465 mDT au 30/06/2024 contre 35 560 mDT au 30/06/2023. Ils ont ainsi enregistré une régression de 0,3% suite à la baisse des frais de personnel de 5,8%.

(En mDT)	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
Frais de personnel	21 026	22 325	37 081	(1 299)	-5,8%
Charges générales d'exploitation	8 265	7 856	17 732	409	5,2%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 174	5 379	10 612	795	14,8%
Total Frais Généraux	35 465	35 560	65 425	(95)	-0,3%
PNB	42 805	42 662	92 403	143	0,3%
Coefficient d'exploitation	82,9%	83,4%	70,8%	-	-
Coefficient d'exploitation hors amortissement	68,4%	70,7%	59,3%	-	-

Le coefficient d'exploitation s'établit ainsi à 82,9% à fin juin 2024 contre 83,4% au 30/06/2023.

3.2.3.6 - Dotation aux provisions sur créances et passifs

Le coût de risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a enregistré une légère hausse de 0,8%, atteignant une valeur de 11 239 mDT au 30/06/2024 contre 11 335 mDT à fin juin 2023.

(En mDT)	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
Dotation et pertes sur créances à la clientèle	45 293	15 154	133 167	30 139	198,9%
Reprises sur créances à la clientèle	33 256	4 841	114 628	28 415	587,0%
Coût net de risque de crédit	12 037	10 313	18 539	1 724	16,7%
Dotation de provision pour risques et charges et autres actifs	195	685	936	(490)	-71,5%
Reprise de provision pour risques et charges	993	500	550	493	98,6%
Pertes sur créances radiées et abandonnées	0	837	0	(837)	-100,0%
Coût net de risque autres éléments	(798)	1 022	386	(1 820)	-178,1%
Total couts de risque	11 239	11 335	18 925	(96)	-0,8%

3.2.3.7 - Le Résultat Net

La BTK a clôturé le 1^{er} semestre 2024 avec un résultat déficitaire de 3 521 mDT contre un résultat déficitaire de 4 595 mDT à fin juin 2023 contre un résultat bénéficiaire de 8 048 mDT au titre de l'année 2023.

(En mDT)	30 juin 2024	30 juin 2023	31 déc. 2023	Variation S1 2024/S1 2023	
				Montant	%
RESULTAT D'EXPLOITATION	(3 328)	(4 003)	8 866	675	16,9%
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(12)	(392)	(449)	380	96,9%
Impôt sur les bénéfices	(181)	(200)	(369)	19	9,5%
RESULTAT NET	(3 521)	(4 595)	8 048	1 074	23,4%

3.2.3.8 - Les indicateurs d'activité trimestriels au 30/09/2024

En mDT	Du 01/07/2024 Au 30/09/2024	Du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Au 30/09/2024	Au 30/09/2023	Variation	Au 31/12/2023
1. Produits d'exploitation bancaires	51 332	47 432	143 627	135 432	6,1%	189 078
· Intérêts	38 108	36 783	106 324	101 489	4,8%	143 648
· Commissions en produits	8 959	6 777	25 207	22 631	11,4%	31 463
· Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	4 265	3 872	12 096	11 312	6,9%	13 967
2. Charges d'exploitation bancaire	(25 100)	(24 808)	(75 063)	(70 146)	7,0%	(96 675)
· Intérêts encourus	(24 642)	(24 425)	(73 672)	(68 945)	6,9%	(94 681)
· Commissions encourues	(458)	(383)	(1 391)	(1 201)	15,8%	(1 994)
3. Produits Net Bancaire	26 232	22 624	68 564	65 286	5,0%	92 403
4. Autres produits d'exploitation	117	109	415	339	22,4%	448
5. Charges opératoires	(15 512)	(17 124)	(46 078)	(47 305)	-2,6%	(54 813)
Frais de personnel	(9 818)	(12 502)	(31 144)	(34 827)	-10,6%	(37 081)
Charges générales d'exploitation	(5 694)	(4 623)	(14 934)	(12 479)	19,7%	(17 732)
6. Structure de portefeuilles	-	-	197 194	150 009	31,5%	157 655
Portefeuille-titres commercial	-	-	145 847	99 239	47,0%	104 402
Portefeuille d'investissement	-	-	51 348	50 770	1,1%	53 253
7. Encours des crédits à la clientèle	-	-	1 232 886	1 329 881	-7,3%	1 279 235
8. Encours des dépôts	-	-	1 448 039	1 249 277	15,9%	1 295 205
Dépôts à vue	-	-	409 557	385 765	6,2%	301 315
Dépôts d'épargne	-	-	291 606	267 046	9,2%	272 505
Dépôts à terme	-	-	704 945	565 955	24,6%	690 736
Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	41 932	30 511	37,4%	30 649
9. Emprunts et ressources spéciales	-	-	151 658	160 417	-5,5%	156 825
· Emprunt obligataire	-	-	3 486	8 597	-59,5%	8 597
· Ressources spéciales	-	-	148 172	151 820	-2,4%	148 228
10. Capitaux propres après résultat	-	-	191 989	175 894	9,2%	190 983

3.3 - Facteurs de risques et nature spéculative de l'activité de la Banque

3.3.1 - Le ratio de solvabilité

Conformément à l'article 9 de la circulaire de la BCT n° 2018-06, les établissements assujettis doivent respecter en permanence :

- Un ratio de solvabilité qui ne peut pas être inférieur à 10%, calculé par le rapport entre les fonds propres nets et les actifs pondérés par les risques tels que définis par l'article 10 (risques de crédit pondérés, risques opérationnels et risques de marché).
- Un ratio Tier I qui ne peut pas être inférieur à 7%, calculé par le rapport entre les fonds propres nets de base après les déductions prévues par l'article 7 de la présente circulaire et les actifs pondérés par les risques tels que définis par l'article 10 (risques de crédit pondérés, risques opérationnels et risques de marché).

Le montant des fonds propres nets de la Banque s'élève au 30 Juin 2024 à **75 276 mDT** et représentent **5,49%** du total des risques encourus pondérés majorés des risques opérationnels et des risques de marché qui s'élèvent à **1 371 698 mDT**.

Par ailleurs, le montant des fonds propres nets de base de la Banque s'élève au 30 Juin 2024 à **59 880 mDT** et représente **4,37%** du total des risques encourus pondérés majoré des risques opérationnels et des risques de marché.

Ainsi le ratio de solvabilité et le ratio Tier I ne sont pas respectés au 30 Juin 2024.

3.3.2 - Risque opérationnel

Conformément à l'article 17 de la circulaire 2018-06, l'exigence de fonds propres au titre des risques opérationnels est égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire calculée sur les trois derniers exercices comptables. Le produit net bancaire moyen est la somme des produits nets bancaires strictement positifs, divisée par le nombre d'exercices comptables pour lesquels le produit net bancaire est strictement positif.

Le montant des risques opérationnels s'élève au 30 Juin 2024 à **147 052 mDT**.

3.3.3 - Risque de taux d'intérêt

Les instruments de taux (hors créances rattachées) tels qu'ils ressortent des états financiers de la BTK au 30/06/2024 se présentent comme suit:

En mDT	30/06/2024
BTA	5 092
Obligations	0
Emprunt national	104 000
Actions cotées	396
Total	109 488

Lesdits instruments financiers sont considérés par la banque comme faisant partie de son portefeuille bancaire et donc non éligibles à la couverture du risque de taux. Il est à signaler que la majorité du portefeuille n'est pas exempt de clauses limitant leur négociabilité, ainsi la

majorité desdits instruments sont donnés en garantie dans le cadre de refinancement auprès de la BCT.

Au 30 Juin 2024, la BTK ne dispose pas d'instruments financiers classés en portefeuille négociation comme défini par l'article 20 de la circulaire 2018-06.

A cet effet, aucune couverture n'est exigée à ce titre.

3.3.4 - Risque de change

Le risque de change doit être couvert par des fonds propres dès lors que la position nette globale en devises couvrant l'ensemble des éléments de bilan et d'hors-bilan excède 2% du total des fonds propres nets.

Les positions courtes et longues nettes dans chaque devise sont converties au taux de change comptant du dinar tunisien. Ces positions sont additionnées séparément pour fournir respectivement le total des positions nettes courtes et le total des positions nettes longues.

L'exigence en fonds propres au titre du risque de change est égale à 8% du montant le plus élevé du total des positions nettes courtes ou du total des positions nettes longues en devises.

La valeur absolue de la Position de change globale déterminée par la banque au 30 Juin 2024 s'élève à **13 267 mDT**.

En effet, les exigences en fonds propres à ce titre s'élèvent à **1 067 mDT**.

Conformément aux dispositions de la circulaire n°97-08 du 9 Mai 1997, la banque est tenue de respecter en permanence un rapport maximum de 10% entre le montant de la position de change dans chaque devise et le montant des fonds propres nets, ainsi qu'un rapport maximum de 20% entre le montant de la position de change globale et le montant des fonds propres nets.

Au 30/06/2024, les ratios règlementaires sont respectés.

3.3.5 - Risque de règlement-livraison

Les exigences de fonds propres au titre du risque de règlement livraison, tel que défini par l'article 42 de la circulaire n° 2006-19 relative au contrôle interne, sont calculées pour :

- Les opérations entrant dans le champ couvert par le portefeuille de négociation au sens de l'article 20 de la circulaire 2018-06 :
- Les opérations initiées par des clients de l'établissement et pour lesquelles celui-ci s'est porté garant ;
- Les opérations relevant du portefeuille bancaire.

Dans le cas de suspens consécutifs à des opérations sur titres de créance, titres de propriété ou devises, à l'exclusion des opérations de pension, deux situations peuvent se présenter, telles qu'explicitées aux articles 45 et 46 de la circulaire 2018-06.

Au 30/06/2024, aucune opération sur titres de créances non dénouées après la date de livraison prévue n'a été constatée.

3.3.6 - Risques liés à la continuité d'exploitation et au non-respect des ratios prudentiels

- Les fonds propres de la banque, compte non tenu de l'écart de réévaluation des immobilisations corporelles sont en deçà de la moitié du capital en raison des pertes constatées.
La banque est considérée dans une situation compromise qui nécessiterait la mise en place d'un dispositif de résolution au sens de l'article 110 de la loi 2016-48 relative aux établissements bancaires et financiers, étant donné que son ratio de solvabilité a baissé en deçà de 50% du ratio des fonds propres de base réglementaire définis par la BCT.
- Le ratio crédits/dépôts n'a pas été respecté au titre du troisième trimestre 2024 contrairement aux dispositions de la circulaire BCT 2018-10.
- L'examen des normes d'adéquation des fonds propres a révélé une insuffisance des fonds propres nets de la banque en date du 30/09/2024. Les seuils fixés (ratio de solvabilité et ratio Tier I) par les dispositions de l'article 9 de la circulaire BCT N° 2018-06 ne sont pas respectés.

3.3.7 - Risque lié à une insuffisance de provision

La BTK a fait l'objet d'une vérification sociale au titre de la période allant de 2018 à 2020 portant sur un redressement de 3 003 KDT. Le montant de la provision constaté par la banque pour se couvrir contre ce risque social est de l'ordre de 800 KDT seulement. L'affaire est reportée au 18/12/2024 pour réplique.

3.3.8 - Risque lié au contrôle interne de la banque

Certains comptes d'actifs et de passifs présentent des suspens non apurés se rapportant principalement aux comptes monétiques et aux comptes de positions de change. A rappeler que ces suspens ont fait l'objet d'une réserve au niveau du rapport des commissaires aux comptes relatifs à la période arrêtée au 30/06/2024 et qu'elle persiste depuis 2021.

3.4 - Dépendance de l'émetteur

La dépendance de la banque s'apprécie notamment par rapport à la circulaire BCT N°2018-06 du 5 juin 2018.

i) Application de l'article 50 :

Conformément aux dispositions de l'article 50 de la circulaire BCT n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 3 fois les fonds propres nets de la Banque (soit 225 829 mDT) pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds.
- 1,5 fois les fonds propres nets de la Banque (soit 112 915 mDT) pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la Banque s'élève, au 30 juin 2024, à **225 672** mDT, représentant ainsi **2,997** fois les fonds propres nets de la Banque.

Il s'en suit qu'au 30 juin 2024, ce ratio est respecté par la Banque.

Le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à **15%** des fonds propres nets de la Banque s'établit, au 30 juin 2024, à **57 923** mDT représentant ainsi **0,77** fois les fonds propres nets de la Banque.

Il s'en suit qu'au 30 juin 2024, ce ratio est respecté par la banque

L'article 50 est respecté.

ii) Application de l'article 51 :

Au sens de l'article 51 de la circulaire BCT n°2018-06, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement assujetti. Sont considérés comme « même bénéficiaire » les emprunteurs affiliés à un même groupe. Le qualificatif de "groupe" est attribué à deux ou plusieurs personnes morales ayant entre elles des interconnexions telles que :

- Une gestion commune ;
- Une interdépendance commerciale ou financière directe telle que les difficultés de l'une se répercutent automatiquement sur l'autre ;
- Des participations directes ou indirectes au capital se traduisant par un pouvoir de contrôle.

Au 30 juin 2024, la banque a enregistré un dépassement de **767** mDT représentant **1,02%** des fonds propres nets de la banque

L'article 51 n'est pas respecté.

iii) Application de l'article 52 :

Conformément à l'article 52 de la circulaire BCT n° 2018-06, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux établissements de crédit, ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement assujetti (soit **18 819** mDT).

Est considérée comme personne ayant des liens avec la banque ou l'établissement financier :

- Tout actionnaire dont la participation excède, directement ou indirectement, 5% du capital de la banque ou de l'établissement financier ;
- Tout conjoint, ascendant et descendant d'une personne physique dont la participation excède, directement ou indirectement, 5% du capital de la banque ou de l'établissement financier ;
- Toute entreprise dans laquelle la banque ou l'établissement financier détient une participation au capital dont la proportion est telle qu'elle conduit à la contrôler ou à influencer de manière déterminante sur son activité ;
- Le président du conseil d'administration d'une banque ou d'un établissement

financier, le directeur général, les membres du conseil d'administration, les directeurs généraux adjoints, les membres du conseil de surveillance, les membres du directoire, les membres du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques et les commissaires aux comptes ainsi que les conjoints des personnes susvisées, leurs ascendants et descendants ;

- Toute entreprise dont l'une des personnes visées ci-dessus est propriétaire ou associée ou mandataire délégué ou dans laquelle elle est directeur ou membre de son conseil d'administration ou de son directoire ou de son conseil de surveillance.

Le total des risques encourus sur les relations ayant des liens avec la BTK s'établit au 30 juin 2024 à **17 722** mDT soit **23,54%** des fonds propres nets de la Banque.

L'article 52 est respecté.

CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

4.1 - Patrimoine de la Banque au 30 juin 2024

4.1.1 - Patrimoine Immobilier

Voir la note aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024 : « Note 6 :AC6-VALEURS IMMOBILISEES » figurant au niveau de la page 48 de la présente actualisation du Document de Référence « BTK 2024 ».

Au 30/06/2024, les terrains et les constructions d'exploitation de la BTK sont détaillés comme suit :

DESIGNATION (en mDT)	Valeurs brutes	Amortissement cumulé au 30/06/2024	VCN 30/06/2024
SIEGE	78 082	11 183	66 899
Terrain siège	29 490	-	29 490
Bâtiment Agences	23 254	3 079	20 175
Agence Ariana	1 176		
Agence ENNASR	1 283		
Agence KRAM	913		
Agence Alain SAVARY	1 433		
Agence BARDO	1 718		
Agence BEJA	1 005		
Agence El Ghazela	1 128		
Agence Mourouj 1	1 078		
Agence Mourouj 6	1 056		
Agence Mont Plaisir	884		
Agence Sfax Poudrière	1 248		
Agence Sfax Route EL AIN	819		
Agence Sfax	1 463		
Nouvelles agences	8 050		
Total	130 826	14 262	116 564

Au 30/06/2024, les immeubles hors exploitation sont détaillés comme suit :

Détail (en mDT)	Montant au 30/06/2024
Villa Omrane	467
Marina Hammamet	1 696
Villa Menzeh 7	1 157
Appartement Ennassr	188
AGBA	729
Menzeh 4	1 469
Sousse 3	1 154
Hammamet	649
Appartement Ariana Floralis	251
local marina Hammamet	1 393
Total	9 153

4.1.2 - Portefeuille Titres de Participation de la BTK au 30/06/2024

Voir la note aux états financiers intermédiaires au 30 juin 2024, Note 5 :AC5 « PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT » figurant au niveau de la page 47 de la présente actualisation du Document de Référence « BTK 2024 ».

Les titres de participation détenus par la Banque ne sont pas cotés en bourse et sont ventilés comme suit :

Titres émis par les filiales	Souscription (en mDT)	Partie Libérée
ARAB INTERNATIONAL LEASE - AIL	26 937 500	26 937 500
SOCIETE DE RECOUVREMENT DES CREANCES EL ISTIFA	300 000	300 000
SOCIETE UNIVERS INVEST- SICAR	3 200 000	3 200 000
UNIVERS PARTICIPATIONS -SICAF	495 000	495 000
SOCIETE TUNIS CENTER	2 275 000	2 275 000
SOCIETE TUNISIENNE DE PROMOTION DES POLES IMMOBILIERS ET INDUSTRIELS - STPI	1 200 000	1 200 000
MEDAI	300 000	300 000
SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE	1 800 000	1 800 000
TOTAL	36 507 500	36 507 500

Titres émis par les autres entreprises	Souscription (en mDT)	Partie Libérée
SOCIETE TUNISIENNE DE LUBRIFIANTS	570 000	570 000
SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE OUEST	612 000	612 000
SOCIETE DE PARTICIPATION ET DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS "SPPI"	25 000	25 000
FONDS DE RECONVERSION ET DE DEVELOPPEMENT DES CENTRES MINIERES - SICAR	100 000	100 000
SOCIETE TUNISIE AUTOROUTES "STA"	750 000	750 000
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE KASSERINE - SICAR	50 000	50 000
SOCIETE UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	528 499	528 499
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE - SOTUGAR	30 000	30 000
GROUPEMENT BANCAIRE INFORMATIQUE - GBI	1 250	1 250
CONSORTIUM TUNISO-KOWEITIEEN DE DEVELOPPEMENT	955 500	955 500
SOCIETE D'ETUDES ET DE PROMOTION TOURISTIQUE DE HAMMAMET	675 000	675 000
SOCIETE D'AMENAGEMENT DE SFAX EL JADIDA	625 000	625 000
SOCIETE L'IMMOBILIERE EL JADIDA	10	10
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE 'LA MAISON DU BANQUIER'	226 600	226 600
SOCIETE D'ETUDES DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE ZOUARAA	25 000	25 000
STE JERBA AGHIR	180 550	180 550
STE HOTELIERE & TOURISTIQUE DU SAHEL - LIBERTY HOTEL	10	10
SOCIETE TOURISTIQUE DE GESTION HOTELIERE "HOTEL THALASSA"	690 000	690 000
SOCIETE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT LA MARINA HAMMAMET SUD	500 000	500 000
SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	612 000	612 000
SOCIETE D'EXPANSION TOURISTIQUE "HOTEL AZURIA"	175 000	175 000
SOCIETE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT TOURISTIQUE SPFT-CARTHAGO	292 300	292 300

(suite)

Titres émis par les autres entreprises	Souscription (en mDT)	Partie Libérée
SOCIETE EL MANSOUR TABARKA	159 500	159 500
SOCIETE LE GOLF DES OASIS	50 000	50 000
SOCIETE D'ETUDES ERE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU KEF	15 000	15 000
SOCIETE EL MARJA DU DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE ET DE L'AGRICULTURE -"SMADEA"	52 130	52 130
STE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT MANSOURA	100	25
STE DE DEVELOPPEMENT DES DOMAINES DE LORBEUS "EL MABROUKA"	48 000	48 000
SOCIETE TUNISIENNE DE COORDINATION TECHNIQUE	15 000	15 000
AGENCE DE CONTROLE TECHNIQUE APAVE TUNISIE	35 900	35 900
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS	18 750	18 750
TUNISIE ENGINEERING ET CONSTRUCTION INDUSTRIELLE	36 000	36 000
SOCIETE STEG INTERNATIONAL SERVICES	25 000	25 000
AGROMED	670 000	670 000
SIBTEL	61 840	61 840
ACADÉMIE BANQUE ET FINANCE	100	100
CLINIQUE INTERNATIONALE DE CARTHAGE	384 000	384 000
SPCS	1 500 000	1 500 000
Fond Titan	300 000	300 000
TOTAL	10 995 039	10 994 964

4.2 - Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2024

En DT	Principales acquisitions	Principales Cessions
LOGICIEL	1 368 176	-
CONSTRUCTION	1 205 513	-
MATERIEL INFORMATIQUE	697 276	-
MATERIEL DE BUREAU	389 577	-
AGENCEMENT, AMENAGEMENT ET IN	340 445	-
AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGE	1 674	-
Total	4 002 662	-

4.3 - Renseignements sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels arrêtés au 30/06/2024, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises et de la réglementation en vigueur, en ce qui concerne :

- Les fonds propres de la banque, compte non tenu de la réserve de réévaluation des immobilisations corporelles sont devenus en deçà de la moitié du capital en raison des pertes constatées.
- Le ratio de solvabilité se trouve en-deçà de 50% du ratio de fonds propres de base réglementaire fixé par la Banque Centrale de Tunisie.
- Certains comptes d'actifs et de passifs présentent des suspens non apurés se rapportant principalement aux comptes monétiques et aux comptes de positions de change.
- Par ailleurs, les notes aux états financiers intermédiaires ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :
 - Une note portant déclaration que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets de modifications effectuées et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
 - Une note portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
 - Une note portant sur la nature et les montants des changements d'estimation des montants présentés dans les précédents états financiers intermédiaires de l'exercice en cours ou des changements d'estimation dans les montants présentés dans les états financiers annuels précédents, si ces changements ont un effet significatif sur la période intermédiaire en cours et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
 - Une note portant sur l'effet des changements dans la structure de la banque pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
 - Une note portant sur le résultat par action conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.
 - Une note portant sur les créances sur la clientèle conformément aux dispositions du paragraphe 8 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

- Une note portant sur le portefeuille titres commercial conformément aux dispositions du paragraphe 8 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les autres actifs conformément aux dispositions du paragraphe 8 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers conformément aux dispositions de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les dépôts de la clientèle conformément aux dispositions du paragraphe 8 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les emprunts et ressources spéciales conformément aux dispositions du paragraphe 8 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les intérêts et revenus assimilés conformément aux dispositions du paragraphe 22 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières conformément aux dispositions du paragraphe 22 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les revenus du portefeuille titre d'investissement conformément aux dispositions du paragraphe 22 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Une note portant sur les intérêts encourus et charges assimilées conformément aux dispositions du paragraphe 22 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

La banque s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et à la réglementation en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers arrêtés au 30/06/2025 et suivants.

4.3.1 - Bilans Arrêtés au 30 juin 2024

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
ACTIF				
AC1- Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	99 238	28 949	55 497
AC2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	77 148	49 405	68 610
AC3- Créances sur la clientèle	3	1 235 224	1 304 103	1 279 235
AC4- Portefeuille-titres commercial	4	109 749	94 807	104 402
AC5- Portefeuille d'investissement	5	51 247	50 631	53 253
AC6- Valeurs immobilisées	6	136 409	138 105	138 829
AC7- Autres actifs	7	59 109	57 767	59 105
TOTAL ACTIF		1 768 124	1 723 767	1 758 931
PASSIF				
PA1- Banque centrale et CCP	8	4 005	112 000	4 000
PA2- Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	9	11 535	39 424	44 656
PA3- Dépôt & avoirs de la clientèle	10	1 360 208	1 162 039	1 295 205
PA4- Emprunts & ressources spéciales	11	152 962	161 699	160 113
PA5- Autres passifs	12	51 942	70 277	63 974
TOTAL PASSIF		1 580 652	1 545 439	1 567 948
CAPITAUX PROPRES				
CP1- Capital		200 000	200 000	200 000
CP2- Réserves		61 769	61 769	61 769
CP4- Autres capitaux propres		127	105	117
CP7-Ecart de Réévaluation		100 412	105 360	102 886
CP5- Résultats reportés		-171 315	-184 311	-181 837
CP6- Résultat de la période		-3 521	-4 595	8 048
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	187 472	178 328	190 983
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 768 124	1 723 767	1 758 931

4.3.2 - Etats des Engagements Hors Bilans arrêtés au 30 juin 2024

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
PASSIFS EVENTUELS				
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	14	106 871	96 372	108 159
HB2 - Crédits documentaires		43 289	36 825	42 236
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		150 160	133 197	150 395
ENGAGEMENTS DONNES				
HB4 –Engagements de financements donnés	15	326 043	336 214	289 853
HB5 –Engagements sur titres	15	176	176	176
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		326 219	336 390	290 029
ENGAGEMENTS RECUS				
HB7 –Garanties reçues	16	189 473	242 234*	192 210
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		189 473	242 234*	192 210

(*) Données retraitées pour le besoin de la comparabilité.

4.3.3 - Etats de Résultats arrêtés au 30 juin 2024

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Produits d'exploitation bancaire				
PR1- Intérêts et revenus assimilés	17	68 185	64 706	143 648
PR2- Commissions (en produits)	18	16 248	15 854	31 463
PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	19	6 941	6 173	11 936
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	20	1 449	1 267	2 031
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		92 823	88 000	189 078
Charges d'exploitation bancaire				
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	21	-49 085	-44 520	-94 681
CH2- Commissions encourues	22	-933	-818	-1 994
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-50 018	-45 338	-96 675
PRODUIT NET BANCAIRE		42 805	42 662	92 403
PR5/CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	23	-11 239	-11 335	-18 925
PR6/CH5- Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	24	273	0	365
PR7- Autres produits d'exploitation	25	298	230	448
CH6- Frais de personnel	26	-21 026	-22 325	-37 081
CH7- Charges générales d'exploitation	27	-8 265	-7 856	-17 732
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-6 174	-5 379	-10 612
RESULTAT D'EXPLOITATION		-3 328	-4 003	8 866
PR8/CH9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	28	-12	-392	-449
RESULTAT AVANT IMPOTS		-3 340	-4 395	8 417
CH11- Impôt sur les bénéfices		-181	-200	-369
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-3 521	-4 595	8 048
RESULTAT NET		-3 521	-4 595	8 048

4.3.4 - Etats de flux de trésorerie arrêtés au 30 juin 2024

(Unité : en milliers de dinars)

Rubrique	Notes	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
ACTIVITES D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitations bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		90 799	82 306	167 915
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-59 551	-54 962	-117 736
Prêts et avance / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		34 286	-125 132	-95 132
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		67 049	-72 417	68 022
Titres de placement		-4 015	-15 011	-27 024
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-21 121	-24 167	-37 245
Autres flux de trésorerie		-9 342	11 810	11 994
Impôts sur les sociétés		-180	-200	-369
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		97 925	-197 773	-29 575
Activités d'investissement				
Intérêts et Dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-468	1 031	2 072
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		2 775	21 409	21 029
Acquisitions / cessions sur immobilisations		-3 736	-8 043	-13 991
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-1 429	14 397	9 110
Activités de financement				
Remboursement d'emprunts		-5 111	-5 111	-5 111
Augmentation / Diminution ressources spéciales		-1 732	5 903	-3 554
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement		-6 843	792	-8 665
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		89 653	-182 584	-29 130
liquidités et équivalents de liquidités en début de l'exercice		52 223	81 353	81 353
liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	29	141 876	-101 231	52 223

4.3.5 - Notes aux Etats Financiers Intermédiaires Arrêtés au 30 juin 2024

1. PRESENTATION DE LA BANQUE :

La BTK est une société anonyme au capital de 200 000 000 dinars, créée en 1981, régie par la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le capital social de la banque a été porté de 100 000 000 dinars à 200 000 000 dinars, en numéraire conformément à la décision de l'AGE du 07/11/2017.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1001, Tunis.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de la BTK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires subséquents.

Les états financiers sont présentés selon le modèle défini par la norme comptable n° 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

3. BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES :

Les états financiers de la BTK sont élaborés sur la base de la valeur des éléments du patrimoine au coût historique. Toutefois, En application de la nouvelle norme comptable tunisienne NC 5 relative aux immobilisations corporelles telle qu'approuvée le 24 mars 2022 par le ministère des finances, et ayant adopté le modèle de la réévaluation, la BTK a évalué certains de ses éléments d'actifs corporels à leurs justes valeurs, déterminées sur la base de rapports d'expertises réalisés par des experts agréés. La BTK a opté pour la réévaluation des terrains et des constructions.

Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

3.1. COMPTABILISATION DES PRETS ET REVENUS Y AFFERENTS :

3.1.1. REGLES DE PRISE EN COMPTE DES ENGAGEMENTS :

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués de fonds pour la valeur nominale.

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur déblocuée.

Les engagements irrécouvrables ayant fait l'objet d'abandon ou de radiation sont passés en pertes.

3.1.2. REGLES DE PRISE EN COMPTE DES INTERETS ET COMMISSIONS SUR LES ENGAGEMENTS :

Les règles de prise en compte des produits : Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 30 juin 2024 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 30 juin 2024. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30 juin 2024 ne sont pas pris en considération dans le résultat du 1er semestre 2024 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 30-06-2024 sont en revanche inclus dans le résultat. En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30 juin 2024 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au

bilan sous forme d'agios réservés. Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2024 sont en revanche inclus dans le résultat du 30 juin 2024.

3.2. CLASSIFICATION ET EVALUATION DES CREANCES :

Les engagements constatés au bilan et en hors bilan sont classés et provisionnés conformément aux dispositions des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

3.2.1. CLASSIFICATION DES ENGAGEMENTS :

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91- 24 énonce la classification suivante :

ACTIFS COURANTS (CLASSE 0) :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

ACTIFS CLASSES :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier (classe 1)

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains (classe 2)

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours

Classe 3 : Actifs préoccupants (classe 3)

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis (classe 4)

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours, ainsi que les créances contentieuses.

3.2.2. EVALUATION DES ENGAGEMENTS :

3.2.2.1. LES PROVISIONS INDIVIDUELLES

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux édictés par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n° 93-23. Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle. Pour les besoins de l'estimation des provisions sur les créances de la clientèle, la banque retient la valeur des garanties hypothécaires dûment enregistrées et ayant fait l'objet d'évaluations indépendantes.

L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux minimums de provision par classe d'actifs.

Classe de Risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

A ce titre, le stock des provisions individuelles constituées par la Banque jusqu'au 30/06/2024 s'élèvent à **81 477 KDT**.

3.2.2.2. LES PROVISIONS ADDITIONNELLES :

En application des dispositions de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la Banque a constitué des provisions additionnelles en couverture du risque net sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans, conformément aux quotités minimales suivantes :

Ancienneté dans la classe 4	Taux de provision
De 3 à 5 ans	40%
De 6 à 7 ans	70%
Supérieure ou égale à 8 ans	100%

Il est entendu par risque net, le montant de l'engagement après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24.

A ce titre, le stock des provisions additionnelles constituées par la Banque jusqu'au 30/06/2024 s'élèvent à **47 610 KDT**.

3.2.2.3. LES PROVISIONS COLLECTIVES :

En application de la circulaire aux banques n° 2012-02 du 11 janvier 2012, la Banque a comptabilisé des provisions collectives pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991. Ces provisions ont été déterminées en appliquant les règles prévues par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, la circulaire n° 2021-01 du 11 janvier 2021, la circulaire n° 2022-02 du 04 mars 2022, la circulaire n° 2023-02 du 24 février 2023 et la circulaire n° 2024-01 du 19 janvier 2024.

Les provisions constituées par la Banque jusqu'au 30 Juin 2024 s'élèvent à **35 601 KDT**.

3.3. COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS HORS BILAN :

3.3.1. LES ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE :

Les engagements de financement et de garantie couvrent les ouvertures de lignes de crédit, les crédits documentaires et les cautions, avals et autres garanties donnés par la banque à la demande du donneur d'ordre.

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloqués des fonds pour la valeur nominale des fonds à accorder pour les engagements de financement et au montant de la garantie donnée pour les engagements de garantie.

3.3.2. LES GARANTIES RECUES PAR LA BANQUE :

En contrepartie des engagements donnés, la banque obtient des garanties sous forme d'actifs financiers, de sûretés réelles et personnelles, sous forme notamment de cautions, avals et autres garanties donnés par d'autres établissements bancaires ainsi que des garanties données par l'Etat et les compagnies d'assurance.

Ces garanties sont comptabilisées, lorsque leur évaluation peut être faite de façon fiable, pour leur valeur de réalisation attendue au profit de la banque, sans pour autant excéder la valeur des engagements qu'elles couvrent. Au 30/06/2024 et par principe de prudence uniquement les garanties hypothécaires des relations classées sont présentées au niveau de l'état des engagements hors bilan.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès de la BTK (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne, ...)
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues de la COTUNACE et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT.

3.4. COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE-TITRES ET REVENUS Y AFFERENTS :

3.4.1. REGLE DE PRESENTATION :

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

3.4.1.1. LE PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité ;
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

3.4.1.2. LE PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT :

Il s'agit des Bons de Trésor Assimilables (BTA) ainsi que les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est considérée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées.

3.4.2. REGLE D'EVALUATION DU PORTEFEUILLE-TITRES :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutif à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la valeur mathématique pour les titres non cotés. Cette valorisation se fait séparément, pour chaque titre. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement.
- Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et/ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après:
 - Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ; et
 - Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

3.4.3. COMPTABILISATION DES REVENUS SUR PORTEFEUILLE-TITRES :

Les dividendes sur les titres détenus sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.

Les intérêts sur les titres sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts des obligations et des bons de Trésor courus à la date de clôture constituent des produits à recevoir à comptabiliser en produits.

3.5. LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS :

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 30 Juin 2024. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 Juin 2024 sont déduits du résultat.

3.6. LES REGLES DE PRISE EN COMPTE DES CHARGES :

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 30-06-2024 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 30 Juin 2024. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2024 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation. Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 30-06-2024 sont diminuées du résultat.

3.7. OPERATIONS EN DEVICES :

Les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du dernier mois de l'arrêté.

Pour la couverture contre le risque de change, la banque a recours lorsqu'elle se trouve exposée à ce risque aux moyens usuels de couverture.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté de la période.

3.8. COUVERTURE DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

Depuis 2017, Les avantages postérieurs à l'emploi constitués, notamment, par l'indemnité de départ à la retraite, consentie par la BTK Bank à son personnel sont couverts par un contrat d'assurance, par conséquence, seules les primes appelées durant l'exercice sont portées parmi les charges de ce dernier. Pour un meilleur suivi, la banque a opté de faire figurer parmi les autres actifs la juste valeur du fonds constitué à ce titre et parmi les passifs le montant des engagements différés.

3.9. VALEURS IMMOBILISEES :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce dernier comporte le prix d'achat, les droits de douane et autres impôts et taxes non récupérables, les frais de transport, les frais de transit, les frais d'assurance, les frais d'installation qui sont nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation en question, etc. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisation	Durée	Taux
Matériel de transport	5 ans	20%
Matériel de transport financé par leasing	3 ans	33%
Logiciel	3 ans	33%
Global Bancaire (SOPRA)	7 ans	15%
Matériel informatique	7 ans	15%
A. A. et installations	10 ans	10%
Mobilier et matériel de bureaux	10 ans	10%
Installations d'éclairage et de climatisation	10 ans	10%
Ascenseurs et installations diverses	10 ans	10%
Baies vitrées et carrelages	20 ans	5%
Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	20 ans	5%
Fonds de commerce	20 ans	5%
Immeuble d'exploitation (fondation et gros œuvres)	50 ans	2%

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En vertu des dispositions de la norme comptable internationale IFRS 5, une entité doit classer un actif non courant ou un groupe d'actifs comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée, principalement, par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

En effet, les immeubles hors exploitation introduits par voie de recouvrement sont acquis dans l'unique objectif de les céder et recouvrer les créances impayées.

Les immeubles hors exploitation font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes, ces biens sont mis à la vente.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

3.10. IMPOTS SUR LES SOCIETES :

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Ainsi, la charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible. L'impôt exigible est le montant des impôts sur les sociétés payable ou recouvrable au titre de la période.

4. AMELIORATION DES DONNEES EN HORS BILAN :

Dans le cadre d'ajustement des engagements en hors bilan donnés, il a été convenu de rajouter une colonne au niveau du tableau des engagements pour les autorisations non utilisées.

Au cours de l'année 2024, la banque a décidé de présenter les autorisations accordées à la clientèle et non utilisées à la date de clôture au niveau de l'état d'engagement hors bilan.

5. CONTROLE SOCIAL EN COURS :

La BTK a fait l'objet d'une vérification sociale au titre de la période allant de 2018 à 2020. Une notification préliminaire a été adressée à la banque le 10 décembre 2021 portant sur un redressement de 3 003 KDT. A la date du 29 Décembre 2021, la banque a formulé sa réponse sur les chefs de redressement notifiés.

En date du 19 Avril 2022, la BTK a formulé une opposition devant la cour d'appel de Tunis.

En date du 19 Octobre 2022, un jugement a été prononcé en faveur de la BTK annulant les Etats de liquidation en question.

En date du 27 Février 2023 la BTK a reçu 15 Etats de liquidation intentés par la CNSS à l'encontre de la BTK d'un montant total de 3 003 KDT pour défaut de déclarations relatives à la période du 1^{er} trimestre de 2018 jusqu'au 4^{ème} trimestre de 2020.

En date du 10 Mai 2023 la BTK a procédé à la notification des requêtes d'opposition sur les 15 Etats de liquidation.

Au 30 Juin 2024, les risques estimés à ce titre sont de l'ordre de 800 KDT.

Affaire en cours reportée au 23/10/2024 pour répliques adverse.

6. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION :

Il convient de rappeler que les états financiers de la banque au titre de l'exercice 2020, tels qu'approuvés par ses actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 28 avril 2021, faisaient ressortir des pertes cumulées ayant porté les capitaux propres de la banque à la somme de 69 432 KDT, soit 34,7% de son capital social et donc en deçà du seuil fixé par l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

A cet effet, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie en date du 26 août 2021 a décidé la continuité de l'activité de la banque conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

D'un autre côté et dans le cadre du projet de cession par BPCE International de la totalité de ses actions dans le capital de la BTK, les bailleurs de fonds internationaux ont manifesté leur intention d'activer les clauses de changement de contrôle leur permettant d'exiger le remboursement anticipé de leurs prêts en cas de sortie de l'actionnaire de référence. Afin de combler ce besoin de financement et assurer une transition sécurisée pour la BTK en cas de réalisation de la cession, BPCE International, en sa qualité d'actionnaire prêteur, a conclu en date du 26 août 2021 avec la BTK, en sa qualité d'emprunteur, deux nouveaux contrats de prêts selon des conditions déterminées de sorte que la charge de remboursement soit inchangée pour la BTK. Ces nouveaux prêts ont été mis en place pour le refinancement complet des bailleurs de fonds internationaux (y compris les coûts de rupture). Par ailleurs, la cession des actions de BPCE International au capital de la BTK au profit de la société « MT Elloumi » a été concrétisée en date du 27 août 2021, suite à l'obtention des agréments et autorisations nécessaires. De ce fait, la société « MT Elloumi » est désormais l'actionnaire de référence de la banque, détenant 60% de son capital social.

A la suite des décisions prises par les actionnaires de la banque réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 26 août 2021 au sujet de la continuité d'activité, une réunion du Conseil d'Administration a été tenue en date du 21 octobre 2021 pour examiner un projet de restructuration du capital et de renforcement des fonds propres de la banque. A l'issue de cette réunion, il a été décidé de convoquer une deuxième Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de se prononcer sur les modalités de restructuration du capital.

Néanmoins, l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 15 décembre 2021 n'a été suivie d'aucune résolution au sujet de la restructuration du capital, la séance est restée ouverte jusqu'à la date du 26 juin 2023. Lors de cette dernière réunion, les actionnaires détenant 40% du capital (Etat Tunisien et Kuwait Investment Authority) ont voté contre les modalités de restructuration du capital proposées.

Par ailleurs et en application de la nouvelle norme comptable tunisienne NC 5 relative aux immobilisations corporelles, la banque a opté pour la méthode de réévaluation de ses terrains et constructions et a procédé à la comptabilisation d'une plus-value de réévaluation pour un montant de 112 782 KDT figurant dans un compte d'écart de réévaluation parmi les capitaux propres au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021. Ce changement de méthode comptable a permis à la banque d'augmenter ses fonds propres comptables et de respecter ainsi les exigences des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, étant précisé que les capitaux propres, compte non tenu de l'écart de réévaluation des immobilisations, s'élèvent respectivement à 62 469 KDT, soit 31,2% de son capital social au 31/12/2021, à 75 070 KDT, soit 37,5% de son capital social au 31/12/2022, à 88 097 KDT, soit 44 % de son capital social au 31/12/2023 et à 87 060 KDT, soit 43.5% de son capital social au 30/06/2024.

Le 01 septembre 2023, dans un courrier adressé au Président du Conseil d'Administration de la banque, la Banque Centrale de Tunisie a rappelé notamment la nécessité de consolider les fonds propres de la banque et a souligné que la situation de la BTK pourrait être interprétée comme étant une situation de difficultés au sens de l'article 110 de la loi bancaire nécessitant son traitement par la commission de résolution conformément aux dispositions de l'article 111 de la même loi.

Dans ce cadre, le conseil d'administration de la banque réuni le 12 septembre 2023, pour examiner ce courrier, a convoqué les actionnaires à une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 16 octobre 2023 pour se prononcer sur une augmentation du capital social en numéraire d'un montant de 100 000 KDT ce qui va permettre à la banque de se conformer à la réglementation prudentielle en vigueur. Toutefois, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 12 septembre, cette augmentation n'a pas été retenue. Les actionnaires détenant 40% du capital (Etat Tunisien et Kuwait Investment Authority), en soulignant que les décisions des actionnaires institutionnels relèvent d'instances décisionnelles gouvernementales, ont précisé que la décision nécessite un délai supplémentaire pour l'étude.

L'augmentation de capital reste donc d'actualité. En parallèle, le management de la banque a soumis au Conseil d'Administration de nouvelles propositions pour le renforcement des fonds propres qui sont actuellement en cours d'examen et ou d'application.

NOTES EXPLICATIVES (LES CHIFFRES SONT EXPRIMES EN KDT : MILLIERS DE DINARS)

1. NOTES SUR LE BILAN

1.1. NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : AC1- CAISSES ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP, TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2024 à 99 238 KDT contre 55 497 KDT au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Caisses en dinars	8 441	8 254	7 410	1 031
Caisse en devises	1 791	1 624	1 627	164
Avoirs en dinars auprès de la BCT	3 468	8 058	(5 481)	8 949
Avoirs en devises auprès de la BCT	85 538	11 013	51 941	33 597
Total	99 238	28 949	55 497	43 741

NOTE 2 : AC2- CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 Juin 2024 à 77 148 KDT contre 68 610 KDT au 31 décembre 2023, soit une hausse de 8 538 KDT se détaillant comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Avoir chez les Banques	28 908	11 200	24 585	4 323
Placements en dinars sur le Marché Monétaire	28 735	9 420	20 366	8 369
Créances sur les établissements de leasing	18 912	28 443	23 382	(4 470)
Créances rattachées	593	342	277	316
Total	77 148	49 405	68 610	8 538

La ventilation par maturité résiduelle des créances sur les établissements bancaires se détaille comme suit :

Description (en mDT)	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	51 496	6 147	0	0	57 643
Avoir chez les Banques	28 908	0	0	0	28 908
Placements en dinars sur le Marché Monétaire	22 588	6 147	0	0	28 735
Etablissements financiers	2 762	2 877	13 273	0	18 912
Créances sur les établissements de leasing	2 762	2 877	13 273	0	18 912
Créances rattachées	593	0	0	0	593
Total	54 851	9 024	13 273	0	77 148

La ventilation par nature des créances sur les établissements bancaires se détaille comme suit :

Description (en mDT)	Entreprises liées	Entreprises associées	co-entreprises	Autres	Total
Etablissements bancaires	0	0	0	58 236	58 236
Avoir chez les Banques	0	0	0	28 908	28 908
Placements sur le Marché Monétaire	0	0	0	28 735	28 735
Créances rattachées	0	0	0	593	593
Etablissements financiers	18 912	0	0	0	18 912
Créances sur les établissements de leasing	18 912	0	0	0	18 912
Total	18 912	0	0	58 236	77 148

NOTE 3 : AC3- CREANCES SUR LA CLIENTELE

Les créances sur la clientèle présentent au 30 Juin 2024 un solde net de 1 235 224 KDT contre un solde net de 1 279 235 KDT au 31 décembre 2023, soit une diminution de 44 011 KDT se détaillant comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Crédits à la clientèle non échus	1 097 045	1 149 843	1 168 479	(71 434)
Créances impayées	230 480	284 215	232 142	(1 662)
- Principal impayé	162 211	202 280	161 978	233
- Intérêts impayés	24 198	27 620	22 913	1 285
- Intérêts de retard & autres impayés	27 700	27 688	26 360	1 340
- Autres créances contentieuses	16 371	26 627	20 891	(4 520)
Intérêts & com. courus & non échus	8 823	3 487	8 939	(116)
Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	153 349	158 796	134 429	18 920
Total brut des créances hors avances sur placements et produits perçus d'avance	1 489 697	1 596 341	1 543 989	(54 292)
Avances sur placements	10 835	16 642	11 562	(727)
Produits d'intérêts perçus d'avance	(3 617)	(4 492)	(5 092)	1 475
Total brut des créances sur la clientèle	1 496 915	1 608 491	1 550 459	(53 544)
A déduire couverture	(261 691)	(304 388)	(271 224)	9 533
- Provisions individuelles	(129 088)	(172 463)	(140 817)	11 729
- Provisions collectives	(35 601)	(28 885)	(35 601)	0
- Agios réservés	(97 002)	(103 040)	(94 806)	(2 196)
Total net des créances sur la clientèle	1 235 224	1 304 103	1 279 235	(44 011)

Crédits à la clientèle non échus : Les comptes de prêts à la clientèle totalisent à fin Juin 2024 la somme de 1 097 045 KDT contre 1 168 479 KDT à fin 2023, soit une diminution de 71 434 KDT.

Les autres comptes débiteurs (comptes courants et c/c associés) : Le solde de ces comptes a atteint à fin Juin 2024 un total de 153 349 KDT contre 134 429 KDT à fin 2023, soit une augmentation de 18 920 KDT se détaillant ainsi :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Comptes courants débiteurs (facilités de caisse)	150 830	157 547	131 910	18 920
Comptes courants associés	2 519	1 249	2 519	0
Total	153 349	158 796	134 429	18 920

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 30 juin 2024 et 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Description (en MDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Comptes débiteurs à la clientèle	153 349	158 796	134 429	18 920
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	1 339 304	1 444 417	1 411 180	(71 876)
Crédits sur ressources spéciales	4 262	5 278	4 850	(588)
Total provisions	(164 689)	(201 348)	(176 418)	11 729
Total Agios réservés	(97 002)	(103 040)	(94 806)	(2 196)
Total	1 235 224	1 304 103	1 279 235	(44 011)

La ventilation par maturité résiduelle des créances sur la clientèle en brut se détaille comme suit :

Description (en MDT)	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes débiteurs	153 349	0	0	0	153 349
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires et ressources spéciales	535 647	166 013	399 843	242 063	1 343 566
Total	688 996	166 013	399 843	242 063	1 496 915

La ventilation par nature des créances sur la clientèle en brut se détaille comme suit :

Description (en MDT)	Entreprises liées	Entreprises associées	co-entreprises	Autres	Total
Comptes débiteurs	0	0	0	153 349	153 349
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires et ressources spéciales	51	0	0	1 343 515	1 343 566
Total	51	0	0	1 496 864	1 496 915

NOTE 4 : AC4- PORTEFEUILLE - TITRES COMMERCIAL

Le solde net de cette rubrique atteint **109 749 KDT** à fin Juin 2024 contre **104 402 KDT** à fin 2023 et se détaille comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Emprunt national	104 000	90 000	100 000	4 000
Créances rattachées	5 353	4 436	4 019	1 334
Actions cotées	396	371	383	13
Total	109 749	94 807	104 402	5 347

La ventilation du portefeuille titres commercial par catégorie d'émetteurs se présente comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Organismes publics	109 353	94 436	104 019	5 334
Autres	396	371	383	13
Total	109 749	94 807	104 402	5 347

Au cours du premier semestre 2024, le portefeuille titres commercial a enregistré une progression de 5 347 KDT soit 5% détaillée comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Titres de placement	109 749	94 807	104 402	5 347
Actions cotées	396	371	383	13
Emprunt National	104 000	90 000	100 000	4 000
Créances rattachées	5 353	4 436	4 019	1 334
Total	109 749	94 807	104 402	5 347

Courant 2024, la banque n'a pas procédé au reclassement entre titres de transaction et titre de placement.

Au 30 Juin 2024, la banque n'a pas comptabilisé des provisions sur les titres de placement.

NOTE 5 : AC5- PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

La situation nette du portefeuille d'investissement s'élève à fin Juin 2024 à **51 247 KDT** contre **53 253 KDT** à fin 2023 :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Solde Portefeuille Titres d'investissement brut fin de l'exercice	49 529	47 729	47 729	1 800
(+) Participations et obligations	0	0	2 300	(2 300)
(-) Cessions de participations	(26)	(500)	(500)	474
Total brut des participations libérées	49 503	47 229	49 529	(26)
A déduire : Couverture constituée	(3 589)	(4 237)	(3 839)	250
(-) Provisions constituées	(3 072)	(3 720)	(3 322)	250
(-) Produits différés constitués	(517)	(517)	(517)	0
Valeur nette des participations	45 914	42 992	45 690	224
Bon de Trésor	5 091	7 365	7 412	(2 321)
(+) Participations libérées	242	274	151	91
Valeur nette des BTA	5 333	7 639	7 563	(2 230)
Valeur nette des titres d'investissement	51 247	50 631	53 253	(2 006)

Les titres de participation détenus par la Banque ne sont pas cotés en bourse et sont ventilés comme suit :

- Titres émis par les filiales : **36 508 KDT**
- Titres émis par les autres entreprises : **10 995 KDT**

Au cours du premier semestre 2024, le portefeuille d'investissement a enregistré une baisse de 2 006 KDT détaillée comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2023	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Titres d'investissement	5 333	7 639	7 563	(2 230)
Titres de participation	9 406	6 484	9 182	224
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	1 500	1 500	1 500	0
Parts dans les entreprises liées	35 008	35 008	35 008	0
Total	51 247	50 631	53 253	(2 006)

Le détail des participations dans les filiales et entreprises associées est le suivant :

Raison Sociale	Structure du capital au 30/06/2024			Participation BTK au 30/06/2024			
	Capital (en DT)	Nbre Titres	VN (en DT)	Nbre Titres	% Part. BTK	Souscription (en DT)	CMP (en DT)
BTK Conseil – SCIF	1 800 000	18 000	100	18 000	100%	1 800 000	100
BTK Leasing – AIL	25 000 000	2 500 000	10	2 375 000	95%	26 937 500	11
BTK Finance – El ISTIFA	300 000	30 000	10	30 000	100%	300 000	10
BTK Capital – SICAR	5 000 000	1 000 000	5	640 000	64%	3 200 000	5
BTK Invest – SICAF	500 000	50 000	10	49 500	99%	495 000	10
Société Tunis Center	10 000 000	100 000	100	22 750	23%	2 275 000	100
Société Tunisienne De Promotion Des Pôles Immobiliers Et Industriels – STPI	4 000 000	40 000	100	12 000	30%	1 200 000	100
MEDAI	1 000 000	10 000	100	3 000	30%	300 000	100

NOTE 6 : AC6- VALEURS IMMOBILISEES

Le solde net des valeurs immobilisées au 30 Juin 2024 s'élève à 136 409 KDT contre 138 829 KDT au 31 décembre 2023, soit une baisse de 2 420 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Immobilisations Incorporelles	38 527	33 748	37 758	769
Fonds de commerce	954	954	954	0
Logiciels et Système d'information	37 573	32 794	36 804	769
Immobilisations Corporelles	171 236	167 326	168 445	2 791
Bâtiments Tours « B & C »	29 844	29 844	29 844	0
Terrain	29 490	29 490	29 490	0
Bâtiment Siège social	48 238	48 238	48 238	0
Bâtiment Agences	23 254	23 205	23 254	0
Matériel de transport	1 350	1 350	1 350	0
Matériels de bureau et informatique	15 535	14 425	14 701	834
AGENC. AMENAG. & INSTALLATIONS	20 730	19 908	20 207	523
Travaux et agencements en cours	2 795	866	1 361	1 434
Valeur comptable brute des immobilisations	209 763	201 074	206 203	3 560
A déduire : Amortissements cumulés	(73 354)	(62 969)	(67 374)	(5 980)
Valeur comptable nette des immobilisations	136 409	138 105	138 829	(2 420)

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et de cessions, se présentent comme suit :

Désignation (en mDT)	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette 30/06/2024
	Début de période	acquisitions	cessions	Fin période	Début de période	Dotations de l'exercice	cessions	Fin période	
Immobilisations Incorporelles	37 758	769	0	38 527	(27 297)	(2 166)	0	(29 463)	9 064
Fonds de commerce	954	0	0	954	(750)	(26)	0	(776)	178
Logiciels et Système d'information	36 804	769	0	37 573	(26 547)	(2 140)	0	(28 687)	8 886
Immobilisations Corporelles	168 445	2 986	(195)	171 236	(40 077)	(4 009)	195	(43 891)	127 345
Bâtiments Tours « B & C »	29 844	0	0	29 844	(3 413)	(861)	0	(4 274)	25 570
Terrain	29 490	0	0	29 490	0	0	0	0	29 490
Bâtiment Siège social	48 238	0	0	48 238	(5 517)	(1 392)	0	(6 909)	41 329
Bâtiment Agences	23 254	0	0	23 254	(2 456)	(623)	0	(3 079)	20 175
Matériel de transport	1 350	0	0	1 350	(1 098)	(73)	0	(1 171)	179
Matériels de bureau et informatique	14 701	995	(161)	15 535	(10 357)	(571)	161	(10 767)	4 768
Agenc. Aménag. & Installations	20 207	557	(34)	20 730	(17 236)	(489)	34	(17 691)	3 039
Travaux et agencements en cours	1 361	1 434	0	2 795	0	0	0	0	2 795
Totaux	206 203	3 755	(195)	209 763	(67 374)	(6 175)	195	(73 354)	136 409

NOTE 7 : AC7- AUTRES ACTIFS

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2024 à 59 109 KDT contre 59 105 KDT à fin 2023 détaillée comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Crédits au personnel sur le fonds social	1 615	1 528	1 509	106
Les comptes de l'Etat	2 226	2 608	2 515	(289)
Débiteurs divers (filiales & locataires)	(174)	754	421	(595)
Débiteurs divers et autres actifs	41 088	39 435	40 054	1 034
Comptes de régularisation	4 961	3 997	5 209	(248)
Participations dans des sociétés en liquidation	1 111	1 325	1 325	(214)
Frais d'émission des emprunts obligataires	3 375	3 375	3 375	0
Biens immobiliers destinés à la vente	9 153	9 153	9 153	0
Total brut	63 355	62 175	63 561	(206)
<i>A déduire</i>	<i>(4 246)</i>	<i>(4 408)</i>	<i>(4 456)</i>	<i>210</i>
Les provisions sur participations dans les stés en liquidation	(934)	(1 115)	(1 149)	215
Les résorptions des frais d'émission des emprunts obligataires	(3 312)	(3 293)	(3 307)	(5)
Total net des autres postes d'actif	59 109	57 767	59 105	4

1.2. NOTES SUR LES POSTES DE PASSIF

NOTE 8 : PA1- BANQUE CENTRALE ET CCP

Les dettes envers la Banque Centrale s'élèvent au 30 Juin 2024 à 4 005 KDT contre 4 000 KDT au 31 Décembre 2023, et se détaillant comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Emprunts de la BTK auprès de la BCT	4 000	112 000	4 000	0
Dettes rattachées sur emprunts auprès de la BCT	5	0	0	5
Total	4 005	112 000	4 000	5

NOTE 9 : PA2- DEPOTS & AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Les dépôts des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 Juin 2024 à 11 535 KDT contre 44 656 KDT au 31 décembre 2023, soit une baisse de 33 121 KDT, et se détaillant comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Emprunts en dinars sur le Marché Monétaire	11 000	12 000	17 050	(6 050)
Emprunts en devises	0	26 800	27 175	(27 175)
Dépôts établissements financiers	522	143	146	376
Dettes rattachées sur les placements des établissements bancaires & financiers	13	481	285	(272)
Total	11 535	39 424	44 656	(33 121)

La ventilation par maturité résiduelle des dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaille comme suit :

Description (en MDT)	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	11 013	0	0	0	11 013
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	11 000	0	0	0	11 000
Emprunts aux établissements bancaires en dinars	0	0	0	0	0
Emprunts aux établissements bancaires en devises	0	0	0	0	0
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	13	0	0	0	13
Etablissements financiers	522	0	0	0	522
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	522	0	0	0	522
Total	11 535	0	0	0	11 535

La ventilation par nature des dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaille comme suit :

Description (en MDT)	Entreprises liées	Entreprises associées	co-entreprises	Autres	Total
Etablissements bancaires	0	0	0	11 013	11 013
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	0	0	0	0	0
Emprunts aux établissements bancaires en dinars	0	0	0	11 000	11 000
Emprunts aux établissements bancaires en devises	0	0	0	0	0
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	0	0	0	13	13
Etablissements financiers	146	0	0	376	522
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	146	0	0	376	522
Total	146	0	0	11 389	11 535

NOTE 10 : PA3- DEPOTS DE LA CLIENTELE

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 30 Juin 2024 à 1 360 208 KDT contre 1 295 205 KDT au 31 décembre 2023, soit une hausse de 65 003 KDT, et se détaillant comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Comptes courants ordinaires de la clientèle	350 898	314 568	255 715	95 183
Comptes d'épargne de la clientèle	287 962	268 795	272 505	15 457
C/C des non-résidents en devises	37 584	42 205	43 473	(5 889)
Comptes indisponibles	1 525	4 943	2 127	(602)
Comptes de dépôts à terme	637 161	475 726	683 361	(46 200)
Dettes rattachées	13 691	12 498	10 466	3 225
Autres comptes créditeurs (valeurs à imputer)	34 203	44 562	30 649	3 554
Charges d'intérêts perçus d'avance	(2 816)	(1 258)	(3 091)	275
Total	1 360 208	1 162 039	1 295 205	65 003

Au cours du premier semestre 2024, les dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse de 65 003 KDT détaillée comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
dépôts vue	390 007	361 716	301 315	88 692
autres dépôts et avoirs	970 201	800 323	993 890	(23 689)
Total	1 360 208	1 162 039	1 295 205	65 003

La ventilation par maturité résiduelle des dépôts de la clientèle se détaille comme suit :

Description (en mDT)	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	390 007	0	0	0	390 007
Epargne	287 962	0	0	0	287 962
Dépôts à terme en dinars	273 297	288 359	33 635	0	595 291
Dépôts à terme en devises	35 394	6 476	0	0	41 870
Dettes rattachées dépôts à terme	10 875	0	0	0	10 875
Autres sommes dues à la clientèle	34 203	0	0	0	34 203
Total	1 031 738	294 835	33 635	0	1 360 208

La ventilation par nature des dépôts de la clientèle se détaille comme suit :

Description (en mDT)	Entreprises liées	Entreprises associées	co-entreprises	Autres	Total
Dépôts à vue	1 788	143	0	388 076	390 007
Epargne	0	0	0	287 962	287 962
Dépôts à terme en dinars	34 950	0	0	602 211	637 161
Dépôts à terme en devises	0	0	0	0	0
Dettes rattachées dépôts à terme	0	0	0	10 875	10 875
Autres sommes dues à la clientèle	0	0	0	34 203	34 203
Total	36 738	143	0	1 323 327	1 360 208

NOTE 11 : PA4- EMPRUNTS & RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts à long et à moyen terme ont atteint 152 962 KDT au 30 Juin 2024 contre 160 113 KDT au 31 décembre 2023 :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Ligne FADES	5 178	7 768	6 472	(1 294)
Ligne PME ITALIENNE	1 819	2 787	2 117	(298)
Ligne restructuration PME	1 838	2 222	1 952	(114)
EMPRUNT/LIGNE DE CDT PARTICIP	88	88	88	0
EMPRUNT Actionnaire de référence (*)	137 599	137 599	137 599	0
Emprunt OBLIGATAIRE	3 486	8 597	8 597	(5 111)
Total ressources spéciales	150 008	159 061	156 825	(6 817)
Intérêts & commissions rattachés aux emprunts locaux & ressources spéciales	2 954	2 638	3 288	(334)
Total	152 962	161 699	160 113	(7 151)

(*) Par acte de notification afférent à un acte de cession de créances en date du 27 aout 2021, toutes les lignes extérieures en devises dues à la BTK ont été cédées à l'actionnaire de référence et que la BTK doit cesser le paiement envers les anciens bailleurs de fonds.

Le transfert de propriété de la totalité des actions que détient BPCE dans le capital de la BTK au profit de l'actionnaire de référence en application du contrat de cession (le transfert de propriété), les contrats de couverture de taux seront résiliés sans soule ni indemnité de résiliation à la charge ni de la BTK ni de BPCE avec effet à la date de « transfert de propriété ».

La ventilation par maturité résiduelle des ressources spéciales se détaille comme suit :

Description (en mDT)	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	0	2 236	1 000	250	3 486
Dettes rattachées	0	189	205	15	409
Ressources extérieures	1 294	2 145	5 030	138 053	146 522
Dettes rattachées	155	267	436	1 687	2 545
Total	1 449	4 837	6 671	140 005	152 962

La ventilation par nature des ressources spéciales se détaille comme suit :

Description (en MDT)	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts matérialisés	0	0	0	3 895	3 895
Ressources extérieures	0	0	0	149 067	149 067
Total	0	0	0	152 962	152 962

NOTE 12 : PA5- AUTRES PASSIFS

Les autres comptes de passif ont atteint au 30 Juin 2024 le montant de **51 942 KDT** contre **63 974 KDT** à fin 2023, soit une diminution de **12 032 KDT**, détaillée comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Créditeurs divers	12 856	10 853	13 392	(536)
Charges à payer	9 404	18 335	13 655	(4 251)
Produits perçus ou comptabilisé d'avance	201	212	201	0
Les comptes de régularisations	19 160	30 140	26 090	(6 930)
Provisions pour congés à payer	4 389	4 207	3 905	484
Provisions pour risques et charges	5 932	6 530	6 731	(799)
Total brut	51 942	70 277	63 974	(12 032)

Au cours du premier semestre 2024, les provisions pour risques et charges ont enregistré une baisse de 799 KDT détaillée comme suit :

Description (en MDT)	30/06/2024	30/06/2024	31/12/2023	Variation
Provisions pour risques et charges	5 756	6 354	6 555	(799)
Provisions sur débiteurs divers	176	176	176	0
Total	5 932	6 530	6 731	(799)

Le montant figurant au niveau de la rubrique provisions pour risques et charges concerne les affaires en justice contre la BTK.

1.3. NOTES SUR LES POSTES DE CAPITAUX PROPRES

NOTE 13 : CP- CAPITAUX PROPRES

A la date du 30 Juin 2024, le capital social s'élève à **200 000 KDT** composé de **2 000 000 actions** d'une valeur nominale de **100 DT** libérées en totalité, détaillés comme suit :

Actionnaires	Structure du capital au 31/12/2023	Cessions	Acquisitions	Structure du capital au 30/06/2024
Etat Tunisien	40 000	0	0	40 000
Etat Koweïtien	40 000	0	0	40 000
Groupe M.T ELLOULMI	120 000	0	0	120 000
Total	200 000	0	0	200 000

Le total des capitaux propres net s'élève à **187 472 KDT** au 30 Juin 2024 contre un total de **190 983 KDT** au 31 décembre 2023, soit une variation à la baisse de **3 511 KDT**. Le détail des capitaux propres, avant affectation du résultat de la période, se présente comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Fonds social	Réserves des bénéfices exonérés	Autres réserves	Réserve de réévaluation	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat net de la période	Total
Solde au 31/12/2023	200 000	10 000	117	11 643	40 126	102 886	(150 021)	(31 816)	8 048	190 983
Affectation du résultat de l'exercice 2023	-	-	-	-	-	-	8 048	-	(8 048)	0
Capital appelé versé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Opérations sur fonds social	-	-	10	-	-	-	-	-	-	10
Réévaluation des actifs	-	-	-	-	-	(2 474)	2 474	-	-	0
Résultat au 30/06/2024	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 521)	(3 521)
Total	200 000	10 000	127	11 643	40 126	100 412	(139 499)	(31 816)	(3 521)	187 472

2. NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au cours du premier semestre 2024, la banque a décidé de présenter les autorisations accordées à la clientèle et non utilisées à la date de clôture au niveau de l'état d'engagement hors bilan.

NOTE 14 : HB 1 - CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNEES

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Avals	7 298	13 642	8 510	(1 212)
cautions	76 878	71 472	76 119	759
autres garanties données	22 695	11 258	23 530	(835)
Total	106 871	96 372	108 159	(1 288)

Ventilation des cautions et avals hors bilan par nature de contrepartie :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Entreprises liées	30	30	30	0
Autres	106 841	96 342	108 129	(1 288)
Total	106 871	96 372	108 159	(1 288)

NOTE 15 : HB 4 ET HB 5 ENGAGEMENTS DONNES

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Engagements de financements donnés	326 043	336 214	289 853	36 190
Engagements sur titres	176	176	176	0
Total	326 219	336 390	290 029	36 190

NOTE 16 : HB 7 - ENGAGEMENTS REÇUS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Garantie SOTUGAR	18 019	17 508	23 034	(5 015)
Garantie COTUNACE	0	9 848	1 190	(1 190)
Garantie de l'Etat *	9 000	9 000	9 000	0
Garanties hypothécaires	162 454	205 878	158 986	3 468
Total	189 473	242 234	192 210	(2 737)

* Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité au 30/06/2023 et 31/12/2023.

Par principe de prudence, la banque n'a retenu parmi la rubrique « garanties hypothécaires » que celles relatives aux relations classées (2, 3 et 4).

3. NOTES SUR L'ÉTAT DE RESULTAT

Le produit net bancaire au titre de la période allant du 1^{er} janvier à fin Juin 2024 s'élève à 42 805 KDT contre 42 662 KDT pour la même période en 2023, soit une augmentation de 143 KDT. La décomposition du produit net bancaire (PNB) est expliquée au niveau des notes suivantes.

NOTE 17 : PR1 - INTERETS & REVENUS ASSIMILES :

Les intérêts et revenus assimilés perçus totalisent 68 185 KDT à fin Juin 2024 contre 64 706 KDT pour la même période en 2023, soit une hausse de 3 479 KDT, et se détaillent comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Intérêts des placements au marché monétaire	1 025	867	1 671	158
Intérêts sur opérations de change à terme	(89)	(34)	(257)	(55)
Intérêts des comptes débiteurs	8 786	7 857	16 082	929
Intérêts des crédits à court terme	19 564	18 628	40 218	936
Intérêts des crédits à moyen & long terme	37 372	35 997	83 030	1 375
Commissions d'engagement	32	22	48	10
Commissions sur cautions & avals	1 495	1 369	2 856	126
Total	68 185	64 706	143 648	3 479

Au cours du premier semestre 2024, les intérêts et revenus assimilés ont enregistré une hausse de 3 479 KDT détaillée comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 025	867	1 671	158
Opérations avec la clientèle	65 722	62 482	139 330	3 240
Autres intérêts et revenus assimilés	1 438	1 357	2 647	81
Total	68 185	64 706	143 648	3 479

NOTE 18 : PR2- COMMISSIONS :

Les commissions perçues de la période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2024 totalisent 16 248 KDT contre 15 854 KDT pour la même période en 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 394 KDT, et se détaillent comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Commissions d'études & gestion	2 698	2 389	4 462	309
Commissions sur opérations bancaires dinars (1)	11 672	11 524	22 997	148
Commissions sur opérations de change & de commerce ext.	1 878	1 941	4 004	(63)
Total	16 248	15 854	31 463	394

(1) Le détail des commissions sur opérations bancaires en dinars se présente comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Autres commissions	730	714	3 166	16
Commissions monétiques	1 131	1 153	1 972	(22)
Commissions « moyens de paiement »	2 197	2 082	3 728	115
Frais et commissions sur comptes	7 614	7 575	14 131	39
Total	11 672	11 524	22 997	148

NOTE 19 : PR3- GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPERATIONS FINANCIERES :

Les revenus du portefeuille titres commercial et les opérations financières totalisent à fin Juin 2024 un montant de 6 941 KDT contre 6 173 KDT pour la même période en 2023, soit une hausse de 768 KDT :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Solde en gains sur opérations financières (change)	2 111	2 540	3 703	(429)
Intérêts sur Obligations	4 817	3 677	8 265	1 140
Moins et plus-values sur titres	13	(44)	(32)	57
Total	6 941	6 173	11 936	768

Au cours du premier semestre 2024, les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont enregistré une hausse de 768 KDT par rapport à la même période de 2023, détaillée comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
gain net sur titres de placement	4 817	3 677	8 265	1 140
Plus / moins-values de cession sur titres de transaction	13	(44)	(32)	57
Autres opérations financières	2 111	2 540	3 703	(429)
Total	6 941	6 173	11 936	768

NOTE 20 : PR4 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES D'INVESTISSEMENT :

Les revenus du portefeuille titres d'investissement totalisent à fin Juin 2024 un montant de 1 449 KDT contre 1 267 KDT pour la même période en 2023, soit une augmentation de 182 KDT.

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Revenus sur Titres de participations	1 037	547	988	490
Revenus sur Bons de Trésor	412	720	1 043	(308)
Total	1 449	1 267	2 031	182

NOTE 21 : CH1- INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES :

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré durant la période écoulée à fin Juin 2024 un montant de 49 085 KDT contre un montant de 44 520 KDT pour la même période en 2023, soit une hausse de 4 565 KDT. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	2 533	3 096	8 161	(563)
Intérêts des emprunts locaux à M. & L. Terme	260	453	826	(193)
Intérêts des emprunts extérieurs à M. & L. Terme	460	346	1 050	114
Intérêts des dépôts à vue et épargne de la clientèle	17 421	17 081	36 014	340
Intérêts des dépôts et placements de la clientèle	27 912	23 045	47 631	4 867
Prime de couverture de risque de change	499	499	999	0
Total	49 085	44 520	94 681	4 565

Au cours du premier semestre 2024, les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré une hausse de 4 565 KDT par rapport à la même période de 2023, détaillée comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	2 793	3 549	8 987	(756)
Opérations avec la clientèle	45 333	40 126	83 645	5 207
Emprunts et ressources spéciales	460	346	1 050	114
Autres Intérêts et charges	499	499	999	0
Total	49 085	44 520	94 681	4 565

NOTE 22 : CH2- COMMISSIONS ENCOURUES :

Les commissions encourues ont enregistré durant la période écoulée à fin Juin 2024 un montant de 933 KDT contre un montant de 818 KDT pour la même période en 2023, soit une hausse de 115 KDT.

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Commissions encourues sur emprunts locaux	2	3	5	(1)
Commissions encourues sur opérations bancaires Dinars	810	739	1 817	71
Commissions sur op. de changes & d'arbitrages	121	76	172	45
Total	933	818	1 994	115

NOTE 23 : PR5/CH4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES, HORS BILAN & PASSIF :

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs s'élève à **11 239 KDT** à fin Juin 2024 contre **11 335 KDT** pour la même période en 2023.

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Dotations de provisions individuelles	(9 956)	(6 231)	(8 200)	(3 725)
Dotations de provisions additionnelles	(4 151)	(8 923)	(16 545)	4 772
Dotations de provisions collectives	0	0	(6 716)	0
Pertes sur créances radiées et abandonnées	(31 186)	0	(101 706)	(31 186)
Total Dotation et pertes sur créances à la clientèle	(45 293)	(15 154)	(133 167)	(30 139)
Reprises de provisions individuelles	1 555	3 229	7 490	(1 674)
Reprises de provisions additionnelles	770	1 612	5 657	(842)
Réaffectation provision collective (1)	0	0	0	0
Reprises de provisions sur créances radiées & abandonnées	30 931	0	101 481	30 931
Total Reprises sur créances à la clientèle	33 256	4 841	114 628	28 415
Coût net de risque de crédit	(12 037)	(10 313)	(18 539)	(1 724)
Dotations de provision pour risques et charges	(195)	(685)	(936)	490
Reprise de provision pour risques et charges	993	500	550	493
Pertes sur créances radiées et abandonnées	0	(837)	0	837
Coût net de risque autres éléments	798	(1 022)	(386)	1 820
Total coût de risque	(11 239)	(11 335)	(18 925)	96

NOTE 24 : PR6/CH5- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT :

La rubrique dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement présente un solde de **273 KDT** à fin Juin 2024 contre un solde de **nul** pour la même période de 2023.

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Dotations aux provisions sur participations	(214)	0	(137)	(214)
Total dotations aux provisions et pertes affectées	(214)	0	(137)	(214)
Reprise des provisions sur participations	464	0	502	464
Plus-value sur cession titres de participation	23	0	0	23
Total	273	0	365	273

NOTE 25 : PR7- LES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à fin Juin 2024 à **298 KDT** contre **230 KDT** au titre de la même période en 2023, enregistrant ainsi une hausse de **68 KDT**.

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Revenus des loyers des immeubles	193	85	222	108
Autres produits	105	145	226	(40)
Total	298	230	448	68

NOTE 26 : CH6- FRAIS DU PERSONNEL

Les frais du personnel ont atteint à fin Juin 2024 la somme de 21 026 KDT contre 22 325 KDT à fin juin 2023, soit une baisse de 1 299 KDT.

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Salaires & appointements	16 484	17 424	26 554	(940)
Charges sociales +IDR	3 945	4 127	8 982	(182)
Autres frais & charges liés au personnel	597	774	1 545	(177)
Total	21 026	22 325	37 081	(1 299)

NOTE 27 : CH7- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation ont atteint à fin Juin 2024 un montant de 8 265 KDT contre un montant de 7 856 KDT à fin juin 2023, soit une hausse de 409 KDT, et se détaillent comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Impôts & taxes	496	493	1 052	3
Travaux, fournitures & services extérieurs	7 346	6 986	15 926	360
Transport & déplacements	423	377	754	46
Total	8 265	7 856	17 732	409

Au cours du premier semestre 2024, les charges générales d'exploitation ont enregistré une hausse de 409 KDT par rapport à la même période de 2023, détaillée comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Frais d'exploitation non bancaires	7 769	7 363	16 680	406
Autres charges d'exploitation	496	493	1 052	3
Total	8 265	7 856	17 732	409

NOTE 28 : PR8/CH9- SOLDE EN GAIN/PERTE PROVENANT DES AUTRES ELEMENTS ORDINAIRES

La rubrique solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires présente un solde négatif de 12 KDT à fin juin 2024 contre un solde négatif de 392 KDT pour la même période de 2023.

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Perte sur autres éléments ordinaires	(12)	(448)	(449)	436
Autres éléments de résultat exceptionnel	0	56	0	(56)
Total	(12)	(392)	(449)	380

4. NOTES SUR L'ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

NOTE 29 – LIQUIDITES ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITES

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 52 223 KDT au 31 décembre 2023 à 141 876 KDT au 30 Juin 2024 enregistrant une augmentation de 89 653 KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

Intitulé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation
Avoirs en caisses et créances et dettes auprès des Banques locales, BCT, CCP et TGT	99 238	28 949	55 497	43 741
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	57 643	20 620	44 951	12 692
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaires	(15 005)	(150 800)	(48 225)	33 220
Total	141 876	(101 231)	52 223	89 653

4.3.6 - Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires au 30 juin 2024



Société Mourad GUELLATY & Associés
45, Avenue de la République
La Marsa - 2070 - Tunisie
Tél +216 71 740 131 Fax +216 71 740 197
E-mail : contact@cabinetguellaty.com



Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre
Immeuble International City Center III
CUN de Tunis - 1082
Tel : 36 36 49 22 (LG) - Fax : 36 36 49 23
E-mail : cabinet@deltaconsult.com.tn

Banque Tuniso-Koweïtienne « BTK »

AVIS D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweïtienne,

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque Tuniso-Koweïtienne « BTK », comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2024, le compte de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 1 768 124 KDT et un résultat déficitaire de la période s'élevant à (3 521) KDT.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, par conséquent, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Fondement de conclusion avec réserves

Nous n'avons pas été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés pour justifier le solde comptable de certains comptes figurant dans les rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs ». Ces comptes présentent des suspens non apurés se rapportant principalement aux comptes monétiques et comptes de positions de change.

La banque a engagé des travaux de justification et d'apurement des opérations restées en suspens. Cette action étant en cours, et face à cette limitation, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements de ces soldes auraient été nécessaires.

4. Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve des questions décrites au paragraphe « Fondement de conclusion avec réserves » nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints, ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Tuniso Koweïtienne au 30 juin 2024 ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers « *Continuité d'exploitation* » qui décrit la situation financière difficile dans laquelle se trouve la banque et qui indique que les capitaux propres, compte non tenu de l'écart de réévaluation des immobilisations s'élèvent au 30 juin 2024 à 87 060 KDT soit 43,5% de son capital social.

Comme indiqué au niveau de la note susvisée et compte tenu du retard pris pour la concrétisation du plan de redressement initialement validé par le Conseil d'Administration, la banque pourrait être considérée dans une situation compromise qui nécessiterait la mise en place d'un dispositif de résolution, au sens de l'article 110 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, étant donné que son ratio de solvabilité déterminé au 30 juin 2024 se trouve en-deçà de 50% du ratio de fonds propres de base réglementaire fixé par la Banque Centrale de Tunisie.

Cette situation, conjuguée aux autres faits exposés dans la note aux états financiers « *Continuité d'exploitation* », indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

6. Observation

La note aux états financiers « 4-Contrôle social en cours », décrit le fait que la BTK a fait l'objet d'une vérification sociale au titre de la période allant du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2020. Une notification préliminaire a été adressée à la banque le 10 décembre 2021 portant sur un redressement de 3 003 KDT. La banque a constaté une provision pour un montant de 800 KDT. Le risque final pouvant le cas échéant être associé à cette situation, dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 Septembre 2024

Les Commissaires Aux Comptes

Cabinet Mourad GUELLATY et Associés

Mourad GUELLATY


Société Mourad GUELLATY & Associés
45, Av. de la République 2070 La Marsa - Tunisie
Tél: +216 71 740 131 // +216 29 507 030
Fax : +216 71 740 197
E-mail: contact@cabinetguellaty.com

DELTA CONSULT

Wael KETATA


DELTA CONSULT
Société d'Expertise Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre
Ham. SAADI, Tour CD - Bur. 7 et 8
1082 El Menzah 4 - ARIANA
Tél: 71.754.035 - Fax: 71.719.347

4.3.7 - Notes explicatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2024

1- Notes relatives au rapport des commissaires aux Comptes

Les travaux de justifications sont achevés et les travaux de validation par les commissaires aux comptes sont en cours.

2- Notes relatives à la continuité d'exploitation

En attente d'un plan de redressement de la situation de la banque validé par le Conseil d'Administration au regard de la réglementation en vigueur, notamment la réglementation prudentielle, la banque a pris les mesures suivantes :

Sans attendre l'augmentation du capital (qui reste toujours d'actualité) et pour les besoins de renforcement des fonds propres de la BTK, le management de la banque a soumis au conseil d'administration **des propositions (Plan de redressement en cours d'étude afin de respecter la réglementation prudentielle)** portant notamment sur :

- En premier lieu, la cession de quelques participations revenant à la BTK non stratégiques et hérités de l'ancienne activité de banque de développement ;
- En second lieu, la cession de certaines créances à BTK Finances à la valeur économique ;
- Et enfin, l'émission d'un emprunt obligataire subordonné qui peut atteindre 38 MD après la concrétisation des cessions cité ci-dessus.

Sur la base de ces propositions, les fonds propres de la banque pourraient augmenter de plus que 88 MD, ce qui permettra à la banque de ramener le Ratio Tier I à 7% et Ratio de solvabilité (Tier II) à 11% (**Circulaire BCT N°2018-06**).

3- Note portant sur les situations les plus récentes des ratios prudentiels de la Banque

La situation des ratios à ce jour se détaille comme suit :

Ratios	31/07/2024	31/08/2024	30/09/2024	31/10/2024
Ratios de liquidité	455,341%	301,474%	286,615%	440,709%
Ratios LTD	-	-	98,009%	-
Ratios de solvabilité TIER I (*)	-	-	4,91%	-
Ratios de solvabilité TIER II (*)	-	-	6,04%	-

(*) Chiffre provisoire avant validation CAC.

4- Note sur la situation à ce jour du contrôle social ayant fait l'objet d'une observation des commissaires aux comptes

La BTK a fait l'objet d'une vérification sociale au titre de la période allant de 2018 à 2020. Une notification préliminaire a été adressée à la banque le 10 décembre 2021 portant sur un redressement de 3 003 KDT. A la date du 29 Décembre 2021, la banque a formulé sa réponse sur les chefs de redressement notifiés. En date du 19 Avril 2022, la BTK a formulé une opposition devant la cour d'appel de Tunis. En date du 19 Octobre 2022, un jugement a été prononcé en faveur de la BTK annulant les Etats de liquidation en question. En date du 27 Février 2023 la BTK a reçu 15 Etats de liquidation intentés par la CNSS à l'encontre de la

BTK d'un montant total de 3 003 KDT pour défaut de déclarations relatives à la période du 1er trimestre de 2018 jusqu'au 4ème trimestre de 2020. En date du 10 Mai 2023 la BTK a procédé à la notification des requêtes d'opposition sur les 15 Etats de liquidation.

Affaire en cours reportée au 18/12/2024 pour répliques.

Au 30 Juin 2024, les risques estimés par la banque sont de l'ordre de 800 KDT, ce montant a été fixé après examen des points soulevés par le contrôle social sur la base d'hypothèses pessimistes.

5- Note complémentaire sur les états financiers intermédiaires :

- La Banque utilise les mêmes principes et méthodes comptables dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels (NCT 19 paragraphe 9).
- Aucun élément inhabituel de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie conformément aux dispositions de la normes NCT 19.
- Aucun changement d'estimation des montants présentés dans les précédents états financiers intermédiaires de l'exercice en cours ou des changements d'estimation dans les montants présentés dans les états financiers annuels précédents, impact d'une façon significatif les états financiers intermédiaire en cours.
- Aucun changement dans la structure de la Banque pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité.

6- Note portant sur le résultat par action

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation S1 2023/ S1 2024	%
Résultat	(3 521)	(4 595)	8 048	1 074	-23,4%
Nombre d'action	200 000	200 000	200 000	0	0,0%
Résultat par action	(0,017)	(0,023)	0,040	0,006	-26,1%

7- Note complémentaire à la note 3 : AC3 créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 30 juin 2024 et 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation S1 2024/Année 2023
Comptes débiteurs à la clientèle	153 349	158 796	134 429	18 920
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	1 339 304	1 444 417	1 411 180	(71 876)
Crédits sur ressources spéciales	4 262	5 278	4 850	(588)
Total provisions	(164 689)	(201 348)	(176 418)	11 729
Total Agios réservés	(97 002)	(103 040)	(94 806)	(2 196)
Total	1 235 224	1 304 103	1 279 235	(44 011)

8- Note complémentaire à la note 4 : AC4- portefeuille - titres commercial

L'évolution comparée du portefeuille titres commercial entre 30 juin 2024 et 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation S1 2024/Année 2023
Titres de placement	109 749	94 807	104 402	5 347
Actions cotées	396	371	383	13
Emprunt National	104 000	90 000	100 000	4 000
Créances rattachées	5 353	4 436	4 019	1 334
Titres de transaction	0	0	0	0
Total	109 749	94 807	104 402	5 347

9- Note complémentaire à la note 7 : AC7- Autres actifs :

La banque s'engage à régulariser cette situation ultérieurement.

10- Note complémentaire à la note 9 : PA2- dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

L'évolution comparée des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers entre 30 juin 2024 et 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation S1 2024/Année 2023
Etablissements bancaires	11 013	39 281	44 510	(33 497)
Etablissements financiers	522	143	146	376
Total	11 535	39 424	44 656	(33 121)

11- Note complémentaire à la note 10 : PA3- dépôts de la clientèle :

L'évolution comparée des dépôts de la clientèle entre 30 juin 2024 et 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation S1 2024/Année 2023
Dépôts vue	390 007	361 716	301 315	88 692
Autres dépôts et avoirs	970 201	800 323	993 890	(23 689)
Total	1 360 208	1 162 039	1 295 205	65 003

12- Note complémentaire à la note 11 : PA4- emprunts & ressources spéciales :

L'évolution comparée des emprunts et ressources spéciales entre 30 juin 2024 et 31 Décembre 2023 se présente comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation S1 2024/Année 2023
Emprunts matérialisés	3 895	8 809	9 183	(5 288)
Autres fonds empruntés et Ressources spéciales	149 067	144 000	150 930	(1 863)
Total	152 962	152 809	160 113	(7 151)

13- Note complémentaire à la note 17 : PR1- intérêts et revenus assimilés :

Au cours du premier semestre 2024, les intérêts et revenus assimilés ont enregistré une hausse de 3 479 KDT détaillée comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation S1 2024/S1 2023
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	1 025	867	1 671	158
Opérations avec la clientèle	65 722	62 482	139 330	3 240
Autres intérêts et revenus assimilés	1 438	1 357	2 647	81
Total	68 185	64 706	143 648	3 479

14- Note complémentaire à la note 19 : PR3- gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières :

Au cours du premier semestre 2024, les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont enregistré une hausse de 768 KDT par rapport à la même période de 2023, détaillée comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation S1 2024/S1 2023
Gain net sur titres de placement	4 830	3 633	8 233	1 197
Gain net sur titres de transaction	0	0	0	0
Gain net sur opérations de change	2 111	2 540	3 703	(429)
Total	6 941	6 173	11 936	768

15- Note complémentaire à la note 19 : PR4- revenus du portefeuille titre d'investissement :

Au cours du premier semestre 2024, les revenus du portefeuille titre d'investissement ont enregistré une hausse de 182 KDT par rapport à la même période de 2023, détaillée comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation S1 2024/S1 2023
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	412	720	1 043	(308)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	582	72	501	510
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises associées et co-entreprises	0	0	0	0
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	455	475	487	(20)
Total	1 449	1 267	2 031	182

16- Note complémentaire à la note 21 : CH1 intérêts encourus et charges assimilées :

Au cours du premier semestre 2024, les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré une hausse de 4 565 KDT par rapport à la même période de 2023, détaillée comme suit :

Description (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023	Variation S1 2024/S1 2023
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 793	3 549	8 987	(756)
Opérations avec la clientèle	45 333	40 126	83 645	5 207
Emprunts et ressources spéciales	460	346	1 050	114
Autres Intérêts et charges	499	499	999	0
Total	49 085	44 520	94 681	4 565

17- Note portant sur les raisons de la non constatations de dotations aux provisions collectives au 30/06/2024 :

Le stock de provision calculé au 30 Juin 2024 dégage une reprise de provision, par prudence la banque a maintenu le stock constaté au 31 Décembre 2023.

18- Note complémentaire à la note 6 : évènements postérieurs à la date de clôture

Aucun évènement postérieur à l'arrêté des états financiers intermédiaires au 30 juin 2024, n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'aujourd'hui.

19- Note explicatives des états des engagements hors bilan :

Les chiffres ont été retraités pour les besoins de la comparabilité au 30/06/2023 et 31/12/2023.

20- Note explicatives sur l'état de flux :

La banque s'engage à régulariser cette situation ultérieurement.

4.4 - Tableau de mouvement des capitaux propres

(en mDT)	Capital	Réserve légale	Fonds social	Réserves des bénéfiques exonérés	Autres réserves	Réserves de réévaluation	Résultats reportés	Amortissement différés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2023	200 000	10 000	117	11 643	40 126	102 886	(150 021)	(31 816)	8 048	190 983
Affectation du résultat 2023 (AGO du 29/04/2024)							8 048		(8 048)	0
Opérations sur fonds social			10							10
Réévaluation des actifs						(2 474)	2 474			0
Résultat au 30/06/2024									(3 521)	(3 521)
Solde au 30/06/2024	200 000	10 000	127	11 643	40 126	100 412	(139 499)	(31 816)	(3 521)	187 472

4.5 - Évolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation

DÉSIGNATIONS	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Total des produits d'exploitation bancaire (en mDT)	92 823	88 000	189 078
PRODUIT NET BANCAIRE (en mDT)	42 805	42 662	92 403
Résultat d'exploitation (en mDT)	(3 328)	(4 003)	8 866
Capital social (en mDT)	200 000	200 000	200 000
Nombre d'actions	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Produits d'Exploitation Bancaire/ Action (en DT)	46,412	44,000	94,539
Produit Net Bancaire / Action (en DT)	21,403	21,331	46,202
Résultat d'exploitation / Action (en DT)	(1,664)	(2,002)	4,433

4.6 - Évolution du résultat net

DÉSIGNATIONS	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Résultat avant impôts (En mDT)	(3 340)	(4 395)	8 417
Résultat net (En mDT)	(3 521)	(4 595)	8 048
Capital social (En mDT)	200 000	200 000	200 000
Nombre d'actions	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Résultat avant impôts / action (En DT)	(1,670)	(2,198)	4,209
Résultat net / action (En DT)	(1,761)	(2,298)	4,024

4.7 - Évolution de la Marge Brute d'Autofinancement

En mD	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Bénéfice net	(3 521)	(4 595)	8 048
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif, pour risques et charges	11 239	11 335	18 925
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(273)	0	(365)
Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations	6 174	5 379	10 612
Marge brute d'autofinancement	13 619	12 119	37 220

4.8 - Emprunts obligataires garantis par la BTK au 30/06/2024

Néant.

4.9 - Encours des crédits de la BTK

• Emprunts obligataires émis par la BTK

Emprunts obligataires (en mDT)	Montant	Taux d'intérêt	Dernière échéance	Principal restant dû au 30/06/2024
BTK 2009 CC	30 000	TMM+0,8%	26/02/2025	1 986
BTK 2009 CD	5 000	5,85%	26/02/2030	1 500
Total	35 000			3 486

• Encours des emprunts extérieurs à long terme

Le 27 août 2021, toutes les lignes extérieures en devises dues à la BTK ont été cédées au nouvel actionnaire de référence.

• Encours des ressources spéciales

Libellé	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Ligne FADES	5 178	7 768	6 472
Ligne PME ITALIENNE	1 819	2 787	2 117
Ligne restructuration PME	1 838	2 222	1 952
EMPRUNT/ LIGNE DE CDT PARTICIP	88	88	88
EMPRUNT Actionnaire de référence (*)	137 599	137 599	137 599
Ressources spéciales	146 522	150 464	148 228

(*) Par acte de notification afférent à un acte de cession de créances en date du 27 août 2021, toutes les lignes extérieures en devises dues à la BTK ont été cédées à l'actionnaire de référence et que la BTK doit cesser le paiement envers les anciens bailleurs de fonds.

Le transfert de propriété de la totalité des actions que détient BPCE dans le capital de la BTK au profit de l'actionnaire de référence en application du contrat de cession (le transfert de propriété), les contrats de couverture de taux seront résiliés sans soulte ni indemnité de résiliation à la charge ni de la BTK ni de BPCE avec effet à la date de « transfert de propriété ».

4.10 - Les principaux indicateurs de gestion et ratios

Principaux indicateurs (en mDT)	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Dépôts de la clientèle	1 360 208	1 162 039	1 295 205
Créances nettes sur la clientèle	1 235 224	1 304 103	1 279 235
Créances douteuses et litigieuses (bilan et hors bilan)	360 555	394 062	340 535
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	1 670 603	1 775 875	1 733 407*
Capitaux propres après résultat	187 472	178 328	190 983
Capitaux propres avant résultat	190 993	182 923	182 935
Capital social	200 000	200 000	200 000
Total bilan	1 768 124	1 723 767	1 758 931
PNB	42 805	42 662	92 403
Commissions nettes	15 315	15 036	29 469
Frais généraux**	35 465	35 560	65 425
Frais de personnel	21 026	22 325	37 081
Charges générales d'exploitation	8 265	7 856	17 732
Dotations aux amortissements	6 174	5 379	10 612
Provisions sur créances	127 150	170 524	138 879
Agios réservés (créances)	97 003	103 040	94 806
Provisions et agios réservés***	224 153	273 564	233 685
Résultat d'exploitation	(3 328)	(4 003)	8 866
Résultat net	(3 521)	(4 595)	8 048
Dividendes	0	0	0
Fonds propres nets	75 276	57 816	78 124
Les actifs pondérés par les risques	1 371 698	3 448 811	1 412 754
Effectif	439	428	439

(*) : Le montant des créances à la clientèle de la classe CL0 et CL1 tel qu'il figure au niveau du rapport des commissaires aux comptes 2023 destiné à la BCT s'élève à 1.392.874 mDT alors qu'il figure au niveau de la note 3 : AC3- CREANCES SUR LA CLIENTELE des états financiers individuels au 31/12/2023 (page 110 et 111 du présent document de référence) pour un montant de 1.641.678 mDT, soit un écart de 248.804 mDT.

L'écart observé est essentiellement expliqué comme suit :

- La non prise en compte au niveau du tableau des engagements des crédits consolidés au personnel de la banque ;
- La non prise en compte des créances sur les établissements de Leasing et sur l'Etat.

(**) Inclut les frais de personnel, les dotations aux amortissements sur immobilisations et les charges générales d'exploitation.

(***) Le montant des provisions et agios réservés tel qu'il figure au niveau du rapport des commissaires aux comptes destiné à la BCT est calculé hors provisions constatées sur le groupe MHIRI pour la somme de 1 938 mDT.

Ratios de Structure	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Total capitaux propres après résultat/total bilan	10,6%	10,3%	10,9%
Dépôts de la clientèle/Total bilan	76,9%	67,4%	73,6%
Créances nettes sur la clientèle/total bilan	69,9%	75,7%	72,7%
Dépôts de la clientèle/créances nettes sur la clientèle	110,1%	89,1%	101,2%

Ratios de Productivité	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Frais Généraux / PNB	82,9%	83,4%	70,8%
Commissions nettes / Frais de personnel	72,8%	67,4%	79,5%
Frais de personnel / PNB	49,1%	52,3%	40,1%
Dépôts de la clientèle / Effectif (mDT)	3 098	2 715	2 950
Frais Généraux / Effectif (mDT)	81	83	149
Frais de personnel / Effectif (mDT)	48	52	84
PNB / Effectif (mDT)	98	100	210

Ratios de Rentabilité	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
ROE= Bénéfice net/(total des capitaux propres avant résultat)	-1,8%	-2,5%	4,4%
ROA= Bénéfice net /Total bilan	-0,2%	-0,3%	0,5%
Bénéfice net / PNB	-8,2%	-10,8%	8,7%
PNB / Total Bilan	2,4%	2,5%	5,3%
Dividendes / Capital Social	0,0%	0,0%	0,0%
Commissions nettes / PNB	35,8%	35,2%	31,9%

Ratios de Risques	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
CDL (Créances Douteuses et Litigieuses)	360 555	394 062	340 535
Provisions & Agios réservés affectées aux créances classées	221 854	272 314	233 685
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	1 670 603	1 775 875	1 733 407
CDLs / Créances brutes	21,6%	22,2%	19,6%
Provisions et agios réservés / CDLs	61,5%	69,1%	68,6%

Ratios Prudentiels	30/06/2024	30/06/2023	31/12/2023
Ratio de solvabilité*	5,49%	1,68%	5,53%
Ratio Tier 1	4,37%	1,11%	4,31%

(*) Ratio de fonds propres nets selon la circulaire n° 99-04 de la BCT = Fonds propres nets / Total des actifs pondérés par les risques.

CHAPITRE 5- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1.1 - Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque

▪ Membres des organes de direction

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction
Lassaad BEN ROMDHANE*	Directeur Général	20/06/2022**
Mehdi BEN RAYANA	Directeur Général Adjoint chargé des Risques et Engagements	25/09/2024***
Zied FATNASSI	Directeur Général Adjoint chargé des activités IT et supports	25/09/2024***

(*) Désignation confirmée par le Conseil d'Administration du 14 septembre 2023.

(**) Nomination de Monsieur Lassaad BEN ROMDHANE en tant que Directeur Général par intérim par le Conseil d'Administration du 22 juin 2022.

(***) Nomination décidée par le Conseil d'Administration de la BTK du 25 septembre 2024.

La BTK atteste qu'aucune autre information nouvelle relative au présent chapitre n'est intervenue depuis la date d'enregistrement du document de référence « BTK 2024 » par le CMF le 30/08/2024 sous le numéro N° : 24-006.

CHAPITRE 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 - Evolution récente

Au 30/09/2024, le total des capitaux propres a enregistré une hausse de 9,2% pour passer de 175 894 mDT au 30/09/2023 à 191 989 mDT à la fin du 3^{ème} trimestre 2024.

La BTK a réalisé au 30/09/2024 un encours de dépôts clientèle de 1 448 039 mDT, enregistrant ainsi une hausse de 15,9%.

Les produits d'exploitation bancaires, au 30/09/2024, ont enregistré une hausse de 6,1% pour atteindre la somme 143 627 mDT. De leur côté les charges d'exploitation bancaires ont subi une augmentation de 7,0% pour passer de 70.146 mDT au 30/09/2023 à 75.063 mDT au 30/09/2024.

Au 30/09/2024, les produits nets bancaires de la BTK ont atteint la somme de 68 564 mDT.

6.2 - Analyse des performances réalisées au 30 septembre 2024 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2024

La confrontation des réalisations, des trois premiers trimestres 2024, reflétées par les indicateurs trimestriels au 30/09/2024 avec les prévisions établies pour l'année 2024 telles que publiées au niveau de la présente actualisation du document de référence « BTK 2024 » fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En mDT	Prévisions 2024	Au 30/09/2024	Taux de réalisations
Produits d'exploitation bancaires	201 743	143 627	71%
• Intérêts et revenus assimilés	149 857	106 324	71%
• Commissions en produits	34 668	25 207	73%
• Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	17 218	12 096	70%
Charges d'exploitation bancaire	(94 279)	(75 063)	80%
• Intérêts encourus	(92 357)	(73 672)	80%
• Commissions encourues	(1 922)	(1 391)	72%
Produits Net Bancaire	107 464	68 564	64%
Autres produits d'exploitation	405	415	102%
Charges opératoires	(72 859)	(46 078)	63%
• Frais de personnel	(46 808)	(31 144)	67%
• Charges générales d'exploitation	(26 051)	(14 934)	57%
Structure du portefeuille	153 092	197 194	129%
Encours des crédits à la clientèle	1 392 456	1 232 886	89%
Encours des dépôts	1 236 582	1 448 039	117%
Emprunts Ressources spéciales	248 193	151 658	61%
Capitaux propres après résultat	296 314	191 989	65%

Les principales réalisations au 30 septembre 2024 sont en phase avec les prévisions tel que prévues au niveau du plan d'affaires 2024-2028.

6.3 - Perspectives d'avenir

Dotée d'une stratégie claire, de moyens financiers et humains de qualité, la BTK dispose des outils lui permettant d'atteindre ses objectifs afin de restaurer sa rentabilité dans des conditions saines de marché, et ce au profit de l'ensemble des actionnaires.

L'élaboration des prévisions 2024-2028 a été établie en se basant sur les résultats définitifs de l'année 2023 ainsi que les conditions de marché qui ont prévalu depuis le début de l'année 2024.

Les états financiers prévisionnels 2024-2028 ont été établis et présentés au niveau du Document de référence « BTK 2024 » en tenant comptes des taux d'imposition sur les sociétés en vigueur à la date d'enregistrement dudit document et ne prennent pas en considération les éventuelles modification des taux d'imposition sur le bénéfice et autres dispositions qui seraient adoptées dans le cadre de la loi de finances 2025.

6.3.1 - Les hypothèses de prévision retenues

Résultat Net et impôt	Un résultat net de 5,33 MD en 2024 et qui va atteindre 17,9 MD à fin 2028, enregistrant un taux de croissance annuel moyen de 35,46% au cours de la période 2024-2028.					
	<ul style="list-style-type: none"> L'impôt sur les bénéfices a été calculé conformément aux réglementations en vigueur sur la base des taux suivants : 					
		2024	2025	2026	2027	2028
	Taux d'IS*	35%	35%	35%	35%	35%
	CSS	4%	4%	1%	1%	1%
	Contribution conjoncturelle	4%	4%	0%	0%	0%
Contribution au FNRSE (Fonds de la réforme du système éducatif)	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	0,25%	

(*) Le tableau ci-après relate l'impact éventuel du changement, dans le cadre de la loi de finances 2025, du taux de l'IS de 35% à 40% sur le résultat net :

	2024P	2025P	2026P	2027P	2028P
Résultat avant Impôt	5 745	8 093	19 782	24 509	28 174
IS 40% (avec un minimum 0,2% du Chiffre d'affaires si le résultat fiscal est déficitaire)	400	3 237	7 912	9 804	11 270
Contribution conjoncturelle (avec un minimum de 10 mDT)	10	324	0	0	0
CSS (avec un minimum de 0,500 mDT)	0,5	324	198	245	282
Contribution au FNRSE 0,25%	0	20	49	61	70
Impôt sur les bénéfices	411	3 905	8 159	10 111	11 622
Résultat Net (en mDT)	5 333	4 188	11 621	14 400	16 552